

**EXPOSITION**

**FEMME,  
FEMME,  
FEMME**

**DU MOYEN ÂGE  
AU  
DROIT DE VOTE**

29 janvier > 06 juin

**2019**

**Archives municipales  
Bibliothèque d'étude  
et de conservation**



**REMIREMONT**



# SOMMAIRE

*Sommaire cliquable*

- 3** Moyen-Âge (Ve -XVe siècles)
- 12** Renaissance et Grand Siècle (XVIe -XVIIe siècles)
- 23** Le siècle des Lumières (XVIIIe siècle)
- 35** De la Révolution à la révolution industrielle (XIXe siècle)
- 50** De la Belle Epoque à la Seconde Guerre mondiale (XXe siècle)
- 65** Crédits





# Moyen-Âge (Ve -XVe siècles)

# Être une femme

## au Moyen-Âge (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)



Évangélaire de Remiremont.- Manuscrit enluminé, vers 1200.  
Lettre incipit « P » symbolisant la lubricité, sous la forme  
d'une sirène et d'un chien, repoussée par un moine.  
Musée Charles Friry, Remiremont, dépôt Arch.  
Municipales de Remiremont, ms 1

**La place des femmes dans la société médiévale découle d'une réinterprétation par les religieux de textes antiques.**

Ainsi, suivant Aristote (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) la femme est comme étrangère à l'espèce humaine et frappée d'une malédiction originelle. De plus, il établit la nécessité politique d'une autorité unique, celle de l'homme, aussi bien dans la famille que dans la cité. Des textes misogynes de Juvénal (II<sup>e</sup> siècle) contre les femmes sont maintes fois repris au Moyen-Âge pour présenter le sexe féminin comme inconstant et lubrique.



Sceau de Jeanne d'Aigremont,  
éue abbesse en 1402  
Dessiné par Vuillemin en 1779  
Arch. Municipales, Remiremont, ms 48

■ La lyrique amoureuse de Dante (XIII<sup>e</sup> siècle)

et de Pétrarque (XIV<sup>e</sup> siècle) où la femme est un objet idéalisé du désir, ou encore l'amour courtois, ne sont pas la preuve d'un respect de la femme au Moyen-Âge. L'espace réservé à la femme est étroitement contrôlé par le pouvoir masculin. Elle est l'auxiliaire obéissante de son mari. Objet que l'on donne à marier, elle n'a pas d'utilité tant qu'elle n'a pas enfanté. Les qualités d'une femme sont reconnues lorsqu'elle atteint la perfection dans la maternité ou la religion, et la littérature médiévale nous transmet seulement la mémoire des reines et des saintes dont on a conservé les éloges.

■ Christine de Pizan (XV<sup>e</sup> siècle), noble veuve, redonne une place aux femmes dans l'histoire en écrivant la *Cité des Dames*, elle critique la misogynie du *Roman de la Rose* de Jean de Meung (XIII<sup>e</sup> siècle), et rend hommage à Jeanne D'Arc, sa contemporaine, dans le *Ditié de Jehanne d'Arc*.

■ C'est au sein du clergé que l'on trouve quelques lettrées, et également dans certains milieux aristocratiques, mais dans leur grande majorité les femmes, quelle que soit leur condition, n'ont pas accès à l'enseignement. Grâce aux mariages arrangés, les rapports de paix et les équilibres commerciaux s'établissent dans les territoires. Pour cela les femmes épousent des hommes appartenant aux mêmes corps de métiers que leur père ; en ville elles

peuvent elles-mêmes exercer un métier au côté de leur mari et de leurs fils. Grâce aux alliances, on agrandit sa terre, on transmet son commerce ou son atelier d'artisan.

■ Veuve, la femme se remarie rapidement, en priorité avec un membre de la famille de son époux défunt ou avec un collaborateur, afin d'éviter la dispersion du patrimoine. De manière générale, la femme n'a de rôle que dans la sphère familiale et privée, sauf dans le cas des reines, ou comme à Remiremont, des dirigeantes de l'abbaye issues de la plus haute noblesse, qui eurent une forte influence publique, et autorité sur de vastes territoires.

■ Au Moyen-Âge, le seigneur de Remiremont est une femme. Au IX<sup>e</sup> siècle, les religieuses résidant au Saint-Mont depuis deux siècles, fondent dans la vallée une abbaye autour de laquelle se développe la Ville de Remiremont. Serfs ou hommes libres, laboureurs ou artisans, tous sont régis au nom ou pour le compte du monastère de Saint-Romarc et de sa Dame Abbessse, par un villicus, sorte d'intendant ou régisseur du domaine seigneurial. Avant le XV<sup>e</sup> siècle, le choix du maire appartient à l'abbesse, elle rend la justice et frappe monnaie.

**Au Moyen-Âge,  
le seigneur de  
Remiremont est  
une femme.**



Notre-Dame du Trésor,  
milieu du XII<sup>e</sup> siècle  
Église paroissiale Saint-Pierre de  
Remiremont, ancienne abbatale  
Cl. Philippe Althoff, 2018



Sceau de l'Abbesse Félicité dite  
Laure de Dombasle, 1291  
Arch. Municipales, Remiremont, ms 45

## Les chanoinesses de Remiremont au Moyen-Âge

La ville de Remiremont trouve son origine dans l'installation sur le Saint-Mont, au VIIe siècle, d'une abbaye mixte. Son fondateur est un aristocrate mérovingien venu de Metz, prénommé Romaric. En 818, les femmes se séparent des hommes pour s'établir dans la vallée. L'abbaye de femmes ne reçoit que des filles issues de la plus haute aristocratie. Pour y prétendre, il faut prouver son ascendance noble sur au moins cinq générations. Elles ont rang de princesse. On y entre enfant, et dès le XIIIe siècle, les dames de Remiremont ne sont plus obligées de prononcer de vœux religieux et peuvent quitter l'abbaye pour se marier. Elles ne sont pas des nonnes mais des chanoinesses, c'est-à-dire des dignitaires ecclésiastiques jouissant d'une prébende. Elles gèrent des territoires immenses qui leur apportent d'importants revenus. L'abbaye, pourtant située au cœur du duché de Lorraine, ne dépend que de l'empereur romain germanique pour le temporel et pour les affaires spirituelles du pape directement. Les chanoinesses de Remiremont sont toutes puissantes sur le territoire.

# Les abbesses de Remiremont au Moyen-Age (d'après Hlawitska, Parisse, Boulard, Bridot)

- Mactafledis (v 620-622)
- Erkhendrudis
- Sigoberga Cecilia (Clara)
- Gebedurdis Tetta
- Imma ( + 20.9.818/819)
- Wulfrade I (+ 22.5.819/820)
- Teuthilde (ca 823 - + 23.10.862/865)
- Asprin (+ 17.6)
- Adelwis (+31.1)
- Wulfrade II (+ début du Xe siècle)
- Ida (v 900/-920)
- Adelsinda (+ 16.4)
- Ermengarde (v. 960)
- Wulfrade III ( v. 970-975)
- Gisèle I (v. 970-990)
- Hadwide (v 990-1005)
- Willeburge (v 1005-1020)
- Berscinda (v. 1020-1040)
- Oda de Metz (v 1040 - + 7.2.1068/1070)
- Gisèle II de Lorraine (v 1070 - + 21.2.1114) + abbesse Saint-Pierre-aux-Nonnains
- Judith de Vaudémont (1114- + 23.3.1161/1164) + abbesse Saint-Pierre-aux-Nonnains
- Mathilde (de Bourgogne) (v 1161/1164 – 18.8.1179/1183) : + abbesse Saint-Pierre-aux-Nonnains + peut-être de Bouxières-aux-Dames
- [Béatrice + 30.5 ou 15.4]
- Euphémie (+ 15.10) + abbesse Saint-Pierre-aux-Nonnains
- Cunégonde (+ 2.5) + abbesse Saint-Pierre-aux-Nonnains
- [Cécile ? (+ 24.3), Mathilde ? (+21?10)]
- Clémence (1191-1196/1205)
- Hadwide (+ 20/22.3 1210/1211) : + abbesse Saint-Pierre-aux-Nonnains + abbesse Bouxières
- Marguerite (de Bitche) (1211, 1231) : + abbesse Saint-Pierre-aux-Nonnains + abbesse Bouxières
- Agathe de Lorraine (1231-1239) : abbesse Bouxières-aux-Dames.
- Agnès de Salm (1245, + 15.1.1279)
- Anne de Säckinggen (élection annulée)
- Vacance
- Félicité dite Laure de Dombasle (1287 – 27.6.1294)
- Vacance
- Clémence d'Oiselet (1306 – 8.10.1323)
- Jeanne de Vaudémont (1324 – 20.4.1347)
- Éléonore de Chalon (1350 – 8.8.1369?)
- Jeanne d'Aigremont (au moins 1392, 1369 -5.5.1404)
- Catherine de Blâmont (1404-1407)
- Henriette d'Amoncourt (1407- 1.10.1418)
- Isabelle de Demangevelle (1419 – 7.4.1444)
- Henriette de Vienne (1444 – 18.2.1452)
- Jeanne de Chauvirez (1452 – 14.3.1453)
- Alix de Parroye ( 18.3.1453- 26.1.1473)
- Catherine de Neufchâtel (1473, élection annulée)
- Jeanne d'Anglure (1473-9.4.1501)

## La reine Waldrade bravant les interdits (9e siècle)

Waldrade ou Gauldrade était nièce de Gonthier, archevêque de Cologne, et vivait à la cour de Lothaire, roi de Lorraine. Épris des charmes de Waldrade, il renvoya Theutberge sa femme (857), et se livra sans contrainte à sa nouvelle passion.

Un concile, dirigé par l'archevêque de Cologne et celui de Trêve, déclara nul le mariage de Theutberge, et permit à l'amoureux Lothaire d'épouser Waldrade en 862 ; mais le pape Nicolas Ier, informé de ce qui s'était passé dans le concile, prit la défense de Theutberge et menaça Lothaire d'excommunication. Il intima à Waldrade l'ordre de le rejoindre à Rome pour faire pénitence et Lothaire reprit sa femme en 865.

Quant à Waldrade, elle entra en religion et devint abbesse de Lure en Franche-Comté, mais continua à fréquenter Lothaire. Sa désobéissance fut punie par l'excommunication en 866, que le roi de Lorraine ne craignit pas de braver en continuant à fréquenter Waldrade. En 868, le pape Ardrien lui donna pourtant l'absolution.

A la mort de Lothaire en 869, tout en conservant la propriété de son abbaye de Lure, Waldrade se retira à l'abbaye de Remiremont où elle mourut vers 880.

Waldrade eut trois enfants de Lothaire, dont Hugues qui fut fait comte d'Alsace par son père. Son titre ne fut cependant pas reconnu après la mort de Lothaire. Il eut les yeux crevés et fut enfermé dans une abbaye par le roi Charles III Le Gros.

# LE CONCILE D'AMOUR

*Arch. mun. de Remiremont, ms 152*

Il existe un poème du moyen âge, du 12<sup>e</sup> siècle, dont l'original, en latin, est conservé à Trêve : *Le Concile de Remiremont*. Dans ce poème, les nones de Remiremont, rassemblées en concile, refusent de se faire interdire l'amour. Elles débattent chacune leur tour au sujet des amants. L'abbesse, *Cardinalis Domina*, porte un costume orné de fleurs. D'ailleurs, vers 1145, suite à l'incendie de l'église abbatiale, le pape eut des termes très durs pour qualifier la conduite générale des dames de Remiremont, ce qui, selon lui, leur a valu ce châtement divin.

Extrait de la traduction du Concile d'Amour, manuscrite en Français, par le romarimontain Stéphane Mougín.

« La dame faisant office de cardinal s'arrêta au milieu de l'assemblée après avoir réclamé le silence... Elle même, jeune fille de race royale, fleur et gloire du monde, d'un éclat sans pareil comme la fille du printemps, elle était assez versée dans tous les arts et avait une éloquence en rapport avec son savoir. Quand le silence se fut fait dans l'assemblée, elle commença ainsi :  
« Vous, dont la gloire est l'amour et la gaîté et qui goûtez le charme d'avril et de mai, nous vous faisons savoir pourquoi nous sommes venues. Amour, dieu des amants tous tant qu'ils sont, m'a envoyée vous rendre visite et m'informer de votre vie. Ainsi Mai en a disposé et Avril m'en a avertie. Je vous prie donc instamment avec bienveillance et amicalement, comme je le dois à bon droit, que nulle d'entre vous ne taise ce que renferme votre vie. Si quelque chose est à corriger ou quelqu'une à pardonner, c'est à moi de corriger, c'est à moi de pardonner. »

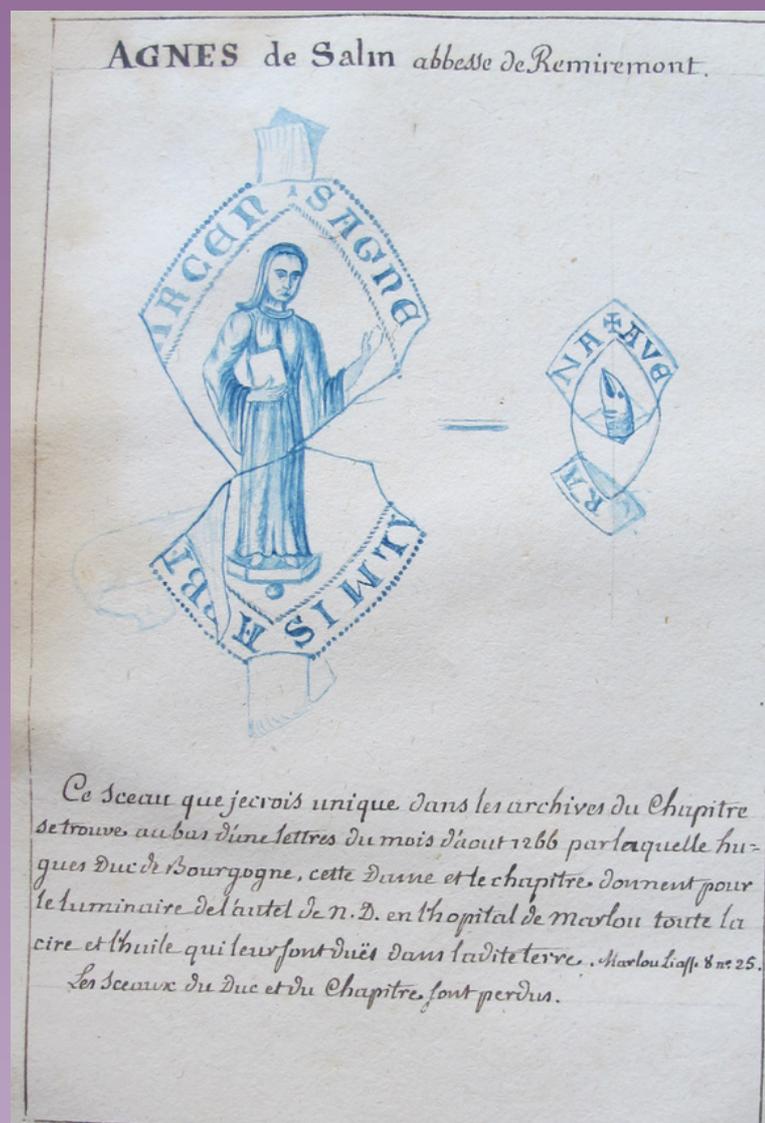
## Agnès de Salm, abbesse de 1245 à 1279

### Agnès de Salm

Elle est abbesse de Remiremont de 1242 à 1279. Le duc de Lorraine Ferry III lui cause de nombreux préjudices. Il lève notamment des armées sur ses terres. Agnès fait alors appel au protecteur de l'abbaye de Remiremont, le pape Clément IV, qui excommunie Ferry en 1267. L'excommunication est vécue au Moyen-Age comme la pire des sanctions car elle prive l'excommunié des sacrements de l'Église, notamment du droit de sépulture.

### L'ECHAPPENOISE

Ferry III est excommunié une seconde fois le 30 avril 1291, parce qu'il avait entrepris la construction d'une forteresse à Plombières. Les dames du chapitre de Remiremont ne pouvant accepter la présence d'un pouvoir militaire si près de leur territoire, l'intervention du pape est de nouveau requise. Suite à cette excommunication toute activité religieuse doit cesser dans le duché. Ferry ne peut que se soumettre, et il signe le 18 juillet 1295, un traité de paix avec l'abbaye, appelé l'« Echappenoise ».



**Recueil de differens morceaux relatifs à l'Insigne Église de Remiremont : monnoies, sceaux, reliefs, statues, et autres monuments respectables / dessinés par le P.F. Vuillemin, religieux prêtre de l'Ordre des Mineurs, dits conventionnels, archiviste de cet illustre Chapitre. – Remiremont, 1779.**

*Arch. mun. de Remiremont, ms 48*

L'abbé Vuillemin dessine au XVIIIe siècle les sceaux des abbesses du Moyen-Âge qu'il a pu voir sur les chartes. Son travail est très précieux.

## Un amour malheureux au XVe siècle Pierre de Hagenbach et la dame de Remiremont

par Werner Paravicini. Journal des Savants Année 2006/1, pp. 105-181.

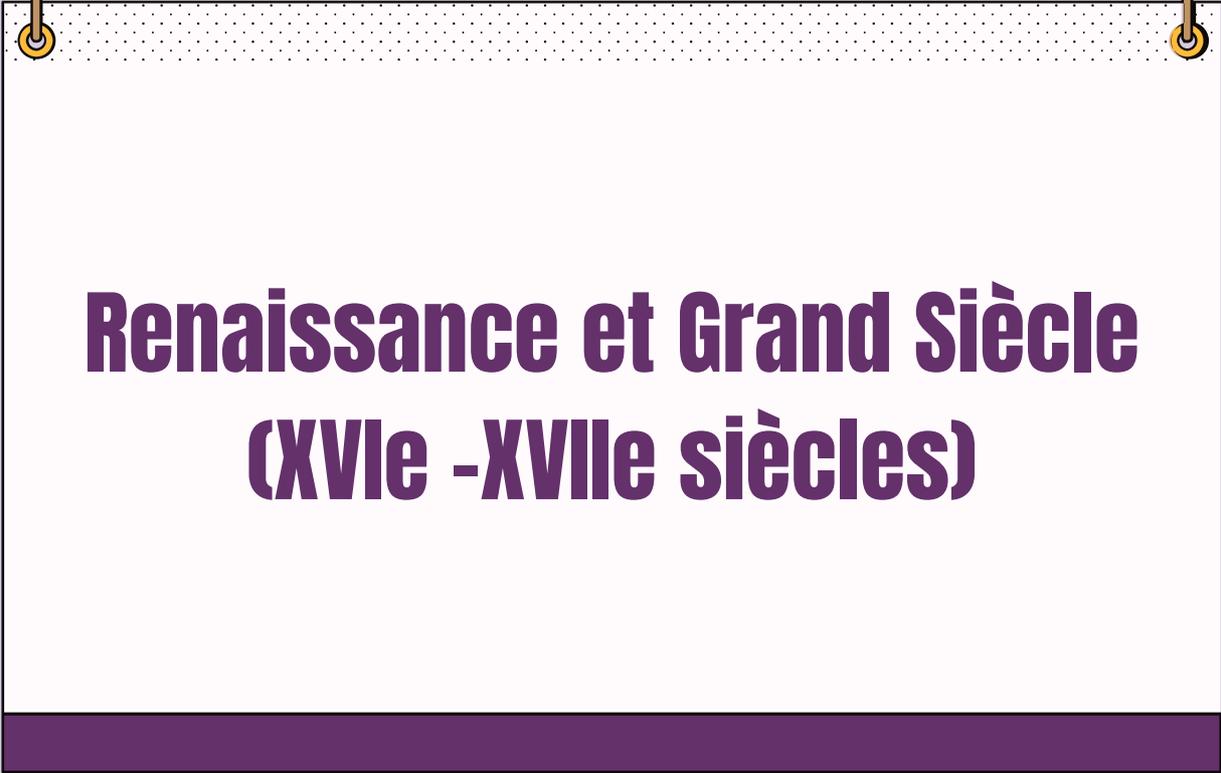
Aux archives du Tyrol à Innsbruck sont conservées onze lettres d'amour écrites par une dame religieuse de Remiremont au chevalier bourguignon Pierre de Hagenbach (1423-1474). Il est nommé bailli en Alsace en 1469 par le duc de Bourgogne. A la suite d'une révolte de la ville de Breisach, il est fait prisonnier, jugé et décapité le 9 mai 1474. Une tête momifiée conservée au musée Unterlinden est considérée comme étant la sienne.

Ces lettres d'amour ont été rédigées entre 1469 et 1472 par une dénommée Marguerite, chanoinesse de Remiremont. Il s'agit peut-être de Marguerite de Neufchâtel qui décéda en 1487 toujours au chapitre. Concernant leur rencontre, l'on sait que Pierre de Hagenbach avait de la famille à Remiremont, et notamment son gendre.

Mais le mariage de Marguerite avec Pierre de Harenberg est refusé par le père de la chanoinesse et leur correspondance doit rester secrète pour éviter le scandale. Marguerite met dans la confiance la dame.... « secrète » de l'abbaye. L'office de secrète consistait à assurer l'organisation de la sacristie et la décoration de l'église. Marguerite passe par la « secrète » et d'autres intermédiaires de confiance pour envoyer ses lettres discrètement.

### **Lettre extraite de la correspondance :**

[1] Mon treshonoré seigneur et mon amy de mon ceur, [2] tant et sy humblement comme / je puis je me recomande a vostre bonne grace sans laquelle je ne / pouroye vivre. [3] Je vous prometz par ma foy que, ce je sçavoie que je fuisse / feurt<sup>183</sup> de vostre grace, je cuide que je moroye de deulx. [4] Car vous / pouhés bien sçavoir, mon amis, que je ne desire chouse en ce moinde / que vous, car vous estes ma joye, ma liesse et tant que j'ayme en / moinde. [5] Or sçay, mon amis, j'anvoie cedit porteur par devers vous / pour sçavoir de vous nouvelles et pour vous rescrire des myennes. / [6] Pourtant que j'avoie dit a Ymbert<sup>184</sup> Gille<sup>185</sup> que je vous rescripre ce / je m'an alloie en Bourgongne, [7] veullés sçavoir, mon amis, mon / pere m'etz rescript une lettre<sup>186</sup>, laquelle ditz qu'i[l] ne veult point<sup>187</sup> que / me partez d'icy tant qu'il me manderay. De quoy je suis bien / desplaisante. Maix je n'y scaveroye mettre remyde, maix / que tant qu'i[l] <. ><sup>188</sup> nous fault avoir pacience. [8] Sur mon ayme, je voy / bien que fortune nous court sus de tout part, car nous ne / pouhons parler ensemble ; maix, ce Dieu plait, fortune tour/neray sa ruez une foix a l'aide de Dieu et de la vostre / que nous ilz<sup>189</sup> parlerons malgre les ennuyeulx. [9] Helais, / mon amy, vous pouhés bien pancer que j'ay grant desir et / grant vouldoir de vous veor. Et quant je pance a la / grant joye et la grant liesse que je y aray une foix quant / je vous voyrei, je prie que ce soit cy toust comme <vostre> <nostre> mon<sup>190</sup> ceur le desire. Je en suis<sup>191</sup> peulz reconffortee en mes dolleurs, assés / ung peultz. Je sçay bien, mon amis, que ce ne seray pais / cy toust comme nous vouldriens tous deux. [10] Mon amis de / mon ceur, j'a ditz a madame la Secreste<sup>192</sup> que j'en envoie par devers, / laquelle vous rescript une lettre<sup>193</sup>, car je ne veult pais que / le messaigier ce reclame de partz moy, maix de madame la / Secreste. Et vous remercie bien tous les biens qu'elle me fait, / car je voy bien qu'elle prant grant painne de moy complaire / pour l'amour de vous. [11] Mon amis de mon ceur, mon desir et / tant que j'ayme en monde, je vous envoie ung petit / chapeulx duquel je vous prie que veullés pourter pour / l'amour de moy. Je sçay bien, mon amis, qu'i[l] n'est pais telz comme / ilz appartient a vous, maix <tout> <faux> de petit mercyer de / petit pegnier<sup>194</sup>. Certes, mon amis, je l'eusse bien fait meilleur, / maix j'a[i] vouldus mettre de vous couleur[s] entre les aultres / couleurs, j'a[i] mis doubleur qui pourte loyaultei en segni/fiant que tout[e] ma vie vous seray loyale. Et vous prie, / mon treschier et bien amei, que le veullés <pourter> porter pour l'amour / de moy, en moy tenant loyaultei, et, ce ne veullés tenir /loyaultei, que ne le veullés pourter. [12] Et sur ce point / je vous ditz a Dieu sans a Dieu. [13] Escript hatie(re)ment ce mardi bien matin.



# **Renaissance et Grand Siècle (XVIe -XVIIe siècles)**

# Être une femme

## à la Renaissance et dans le Grand Siècle (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)



Marguerite de Lorraine, chanoinesse coadjutrice de l'abbaye de Remiremont, épouse de Gaston d'Orléans frère de Louis XIII, 1632 Arch. municipales de Remiremont, Ms 128



Saint-Romarc procédant à un exorcisme Arch. Municipales de Remiremont, fonds local

**Le droit d'Ancien Régime empêche l'émancipation des femmes, considérée comme un danger pour la famille, pour la société, pour elles-mêmes.**

■ S'appuyant sur le droit romain et coutumier, les légistes français sont unanimes sur l'infériorité juridique de la femme. Pour les prêtres philosophes tels que Malebranche (XVII<sup>e</sup> siècle), la féminité signifie une infériorité spirituelle qui peut être corrigée par l'adoration en Dieu. Saintes et mystiques se distinguent, comme les romarimontaines Alix Le Clerc (1576-1622) à l'origine d'un ordre religieux d'enseignantes, béatifiée en 1947 par Pie XII, et Elisabeth de Ranfaing (1592-1649) possédée du démon, exorcisée, qui a fondé un couvent pour les prostituées repenties. Les physiologistes tels que Cureau (XVII<sup>e</sup> siècle) assoient une inégalité naturelle entre l'homme et la femme dont la constitution froide et humide entraîne une faiblesse innée du corps et de l'esprit. Ces esprits faibles, croit-on, sont des proies faciles pour les démons, et les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, sont la plus terrible époque de la chasse aux sorcières, dont les femmes en particulier sont victimes. A Remiremont, de monstrueux procès au XVI<sup>e</sup> siècle entraînent de nombreuses femmes au bûcher. La cause féminine a ses défenseurs tels au XVI<sup>e</sup> siècle Corneille Agrippa, François Billon, Ponthus de Thiars, et quelques rares «poétresses» comme Marie de Romieu ou Louise Labé mais dont certains contestent encore aujourd'hui l'existence.

**Saints et mystiques se distinguent, comme les romarimontaines Alix Le Clerc et Elisabeth de Ranfaing.**

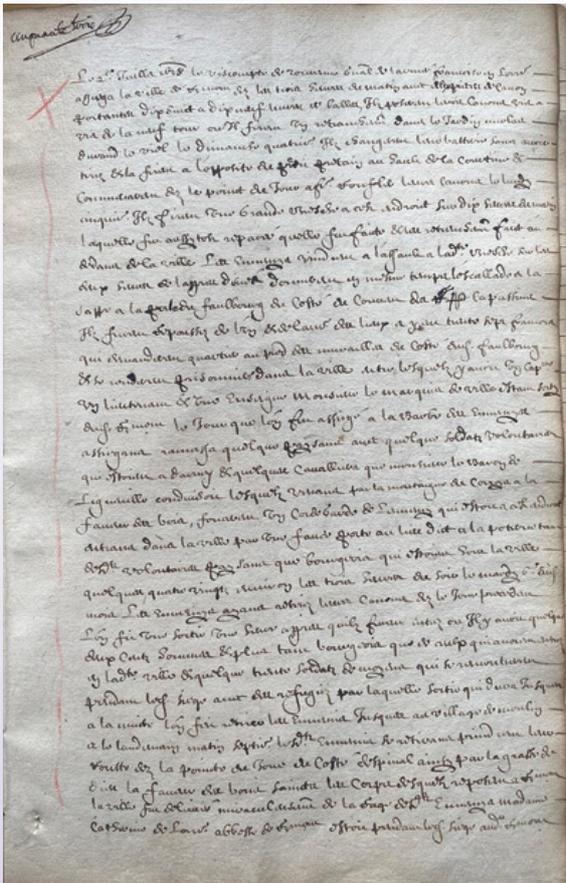


Défense de Remiremont par les chanoinesse au cours du siège de la ville par Turenne, en 1638. Gravure de 1840. Arch. municipales de Remiremont, Ms 128

■ Au XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses femmes ont compté dans la vie intellectuelle et littéraire. Pourtant, Marie de Gournay, auteure de *l'Égalité des hommes et des femmes* en 1622, instruite et célibataire, est de son vivant sans cesse calomniée, tandis que la comtesse Madame de La Fayette brille dans les salons littéraires du Grand siècle. Le discours féministe de revendication, et plus généralement l'intégration de femmes aux cercles littéraires, n'est permis que dans la noblesse. Des figures estimées telles que Montaigne et d'Aubigné interdisent aux bourgeoises et aux demoiselles de moyenne condition l'accès à la culture, à la science, à l'écriture. Tandis que l'image ignoble du travail féminin fleurit dans la littérature du Grand Siècle, la femme a du mal à trouver sa place entre l'ange et la bête.



Anonyme, Sainte-Cécile et l'ange musicien, huile sur toile, XVII<sup>e</sup> s., Musée Charles Friry, Remiremont, inv. 6784.



**Administration communale.- Registre des délibérations de 1626 à 1642**

Arch. mun. de Remiremont, BB 5

Décrit la défense de Remiremont contre les ennemis Français qui l'assiège en 1638, alors même que l'abbesse Catherine de Lorraine y est présente



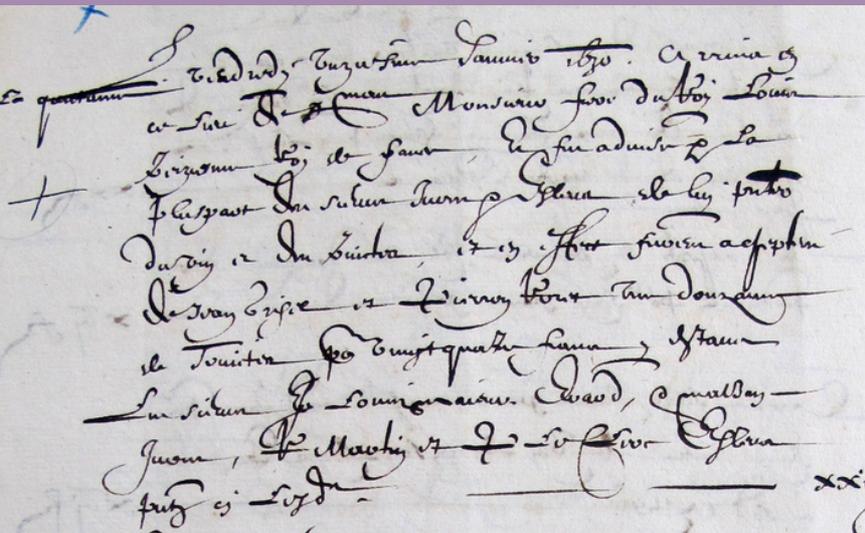
**Catherine de Lorraine (1573-1648)**

Elle est la fille du duc Charles III de Lorraine et la petite-fille de Catherine de Médicis, reine de France, dont elle porte le prénom. Très pieuse et avec un fort caractère, elle est imposée par son frère, le duc Henri II, à la tête du chapitre de Remiremont. Elle tente de le réformer pour le faire revenir à la règle bénédictine d'origine. Cela lui vaut un très long conflit avec les chanoinesses. Elle cautionne et participe en 1632 au mariage secret de sa nièce, et coadjutrice, Marguerite de Vaudémont, avec Gaston d'Orléans, frère du roi de France Louis XIII, et héritier présomptif de la couronne. Furieux Louis XIII et Richelieu envahissent la Lorraine. En 1638 lors du siège de la ville, elle parvient à galvaniser les chanoinesses et les habitants pour résister aux assauts menés par les troupes de Turenne en attendant l'arrivée des renforts. En 1639 elle prend l'initiative de négocier avec les Français un traité de neutralité pour Remiremont, puis pour Saint-Dié, Arches et Bruyères, contribuant ainsi à protéger les Vosges des désastres de la guerre.

**Quittance relative aux dépenses faites par la municipalité à l'occasion de la venue de Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII, à Remiremont en fin d'année 1629, 1630**

Arch. mun. de Remiremont, CC 81

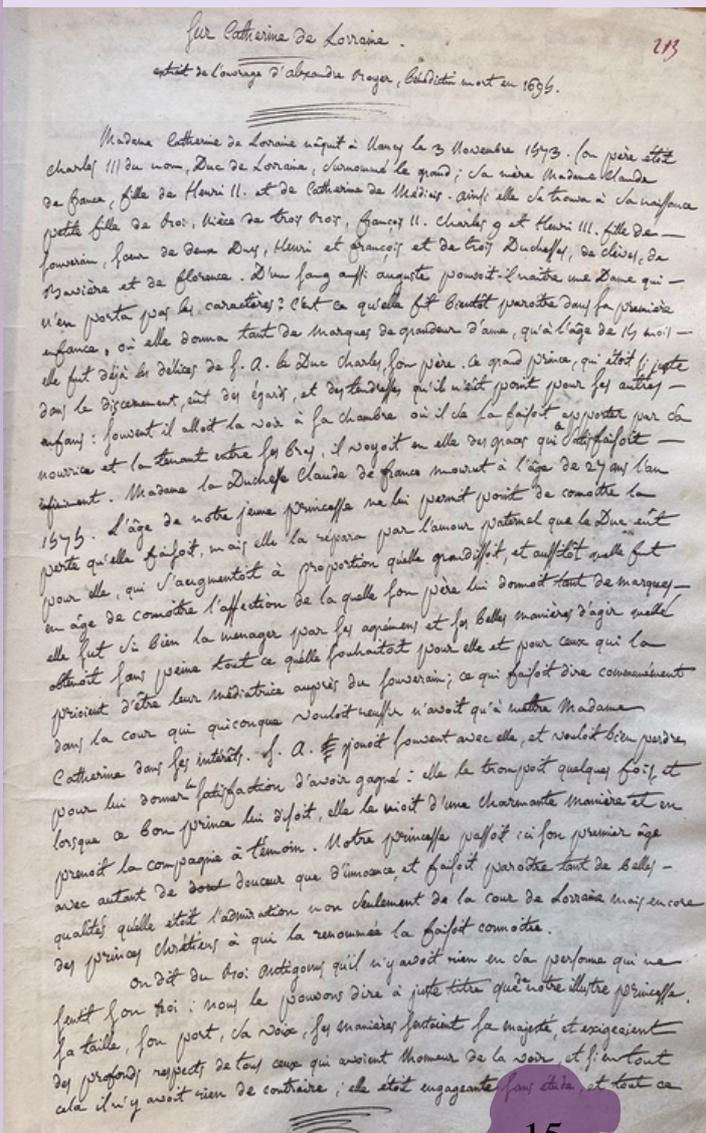
Gaston d'Orléans se trouve être à l'époque l'héritier présomptif de la couronne de France, son frère Louis XIII n'ayant toujours pas d'enfants (le futur Louis XIV ne naît qu'en 1638). En conflit avec le roi de France, Gaston d'Orléans trouve refuge en Lorraine. Il y rencontre Marguerite de Lorraine, dite aussi Marguerite de Vaudémont, dont il tombe amoureux. Catherine de Lorraine prend une part active au mariage secret et rocambolesque de Gaston et de Marguerite, sa nièce, qui a lieu le 3 janvier 1632 à Nancy.



**Notice sur Catherine de Lorraine par Alexandre Royer, avant 1694**

Arch. mun. de Remiremont, 4 S 4

Ce mariage secret contribue à entraîner l'invasion de la Lorraine par la France. En 1638, Catherine parvient à mobiliser la population et les chanoinesses pour assurer la défense de la ville face aux troupes de Turenne. A la demande des autorités romarimontaines et en profitant habilement d'un revers des armées françaises à Épinal, elle est à l'initiative de l'obtention d'un statut de neutralité pour Remiremont le 28 novembre 1639, étendu par la suite à Saint-Dié, Épinal, Arches et Bruyères.



## La Magie Noire pour tuer Catherine de Lorraine

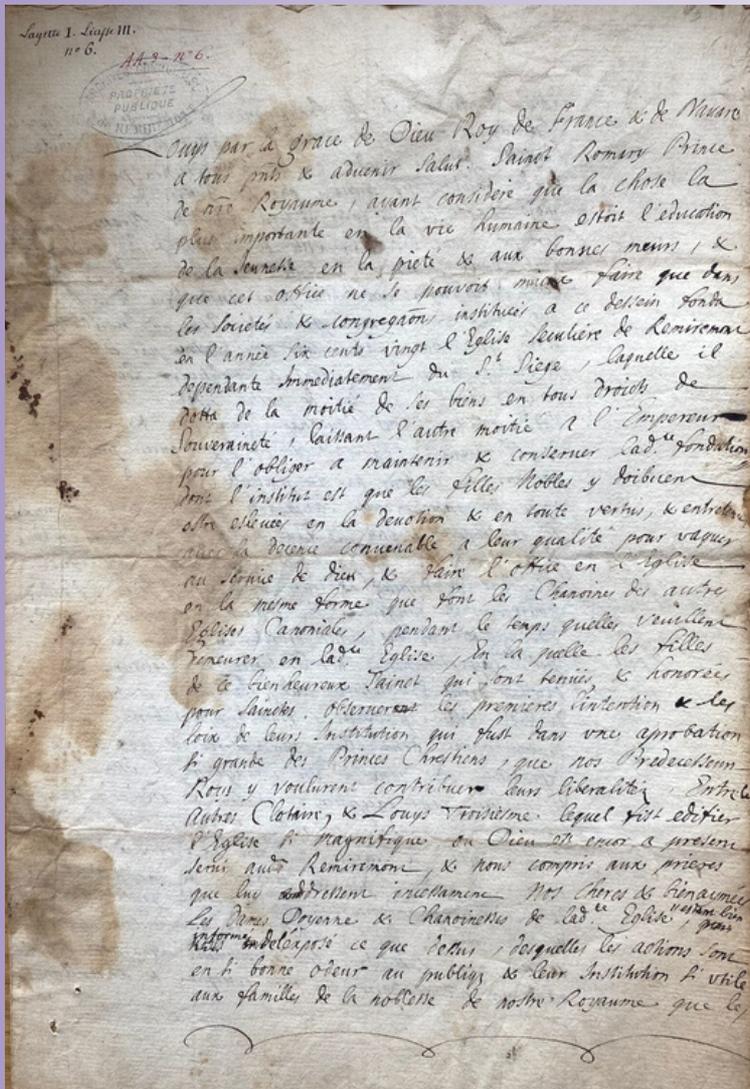
Les chanoinesses de Remiremont étaient hostiles à leur abbesse qui voulait réformer l'abbaye vers plus de rigueur religieuse.

Sur Catherine de Lorraine, extrait de l'ouvrage d'Alexandre Royer (1646-1695), prieur bénédictin né de Nancy

Transcrit par l'abbé Didelot, Arch. Municipales de Remiremont, 4 S 4, folio 217 v.

« Ce fut en ce tems qu'on projetta de se défaire de Madame d'une façon que l'on croyoit très sûr et sans danger pour les meurtriers. C'étoit de faire une figure de cire de la taille de cette princesse et de donner un coup de poignard à cette figure à l'endroit du cœur, et on se promettoit qu'au même moment que la figure auroit le coup madame le recevroit au même endroit et en mourroit aussitôt. Se devoit exécuter par un nommé sieur de Jonois, qui ayant eu en horreur un si noir parricide en donna avis à Madame, et lui envoya la lettre qu'une dame de Remiremont lui avoit écrite pour le porter à cette infâme action. La dame se voyant découverte pourvut à sa sûreté par la fuite et on ne l'a jamais vu depuis. Une autre dame fit encore une semblable entreprise... »





## Lettre patente de Louis XIII aux dames de Remiremont : le roi leur assure sa protection particulière, 1635, copie de 1683

Arch. mun. de Remiremont, AA3

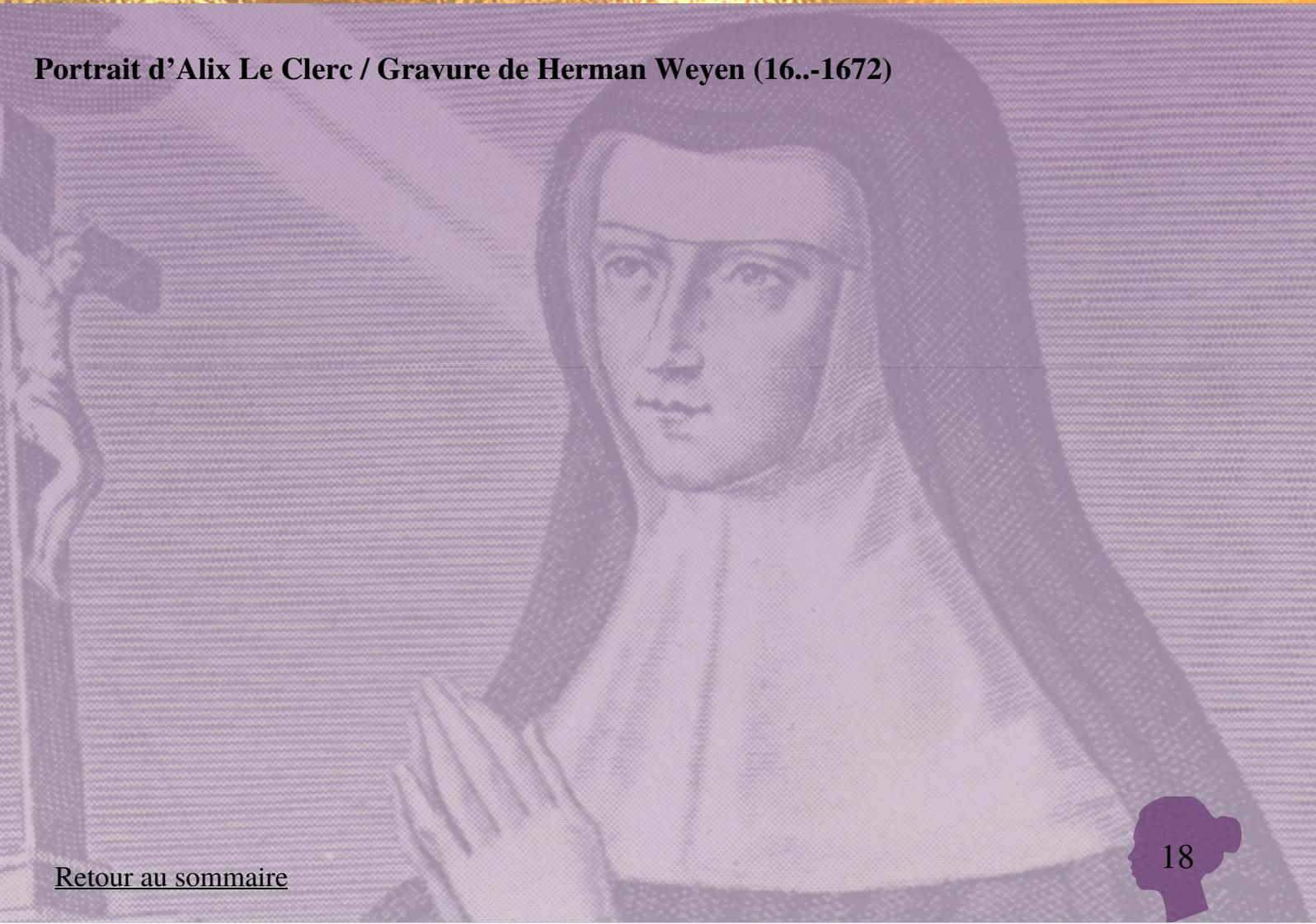
Les troupes françaises occupent la Lorraine et le duc Charles IV doit abdiquer en 1634 en faveur de son frère Nicolas-François, jugé plus malléable par Richelieu et le roi de France. En 1635, les troupes de Gustave-Adolphe, roi de Suède, ravagent la Lorraine tandis que Charles IV tente de reconquérir son duché mais sans succès, et la Lorraine est de nouveau ravagée puis occupée par les Français. C'est dans ce contexte que l'abbesse de Remiremont obtient la protection de la ville et de l'abbaye par le roi de France.

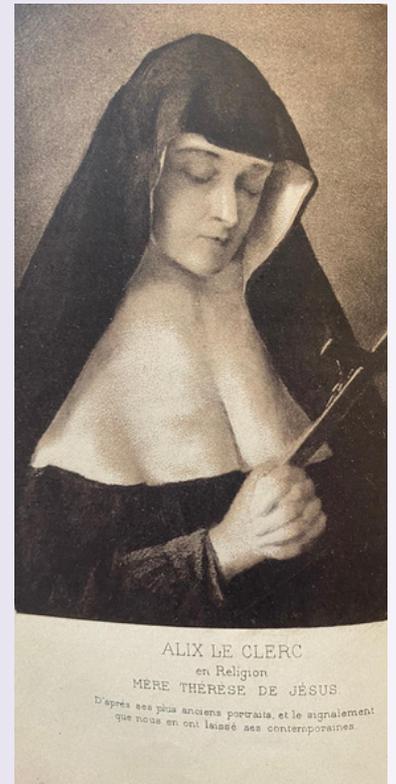
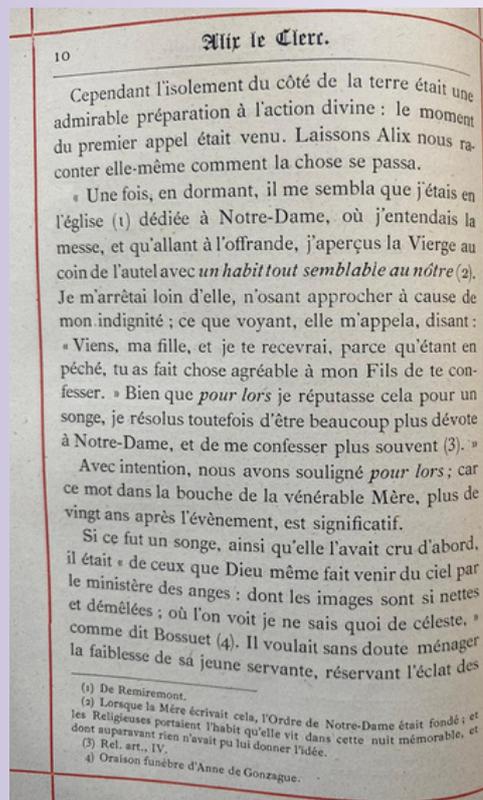
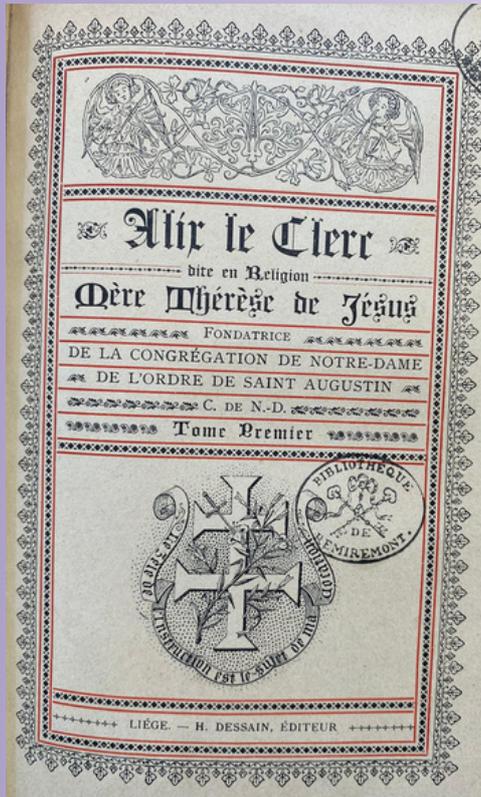
## **Alix Le Clerc (1576-1622)**

Née à Remiremont où elle a passé les 15 premières années de sa vie, elle ouvre à Poussay sa première école pour filles en 1598. Il s'agit de la première fondation en Lorraine d'un établissement scolaire pour filles. Appuyée par Pierre Fourier, elle crée la Congrégation de la Bienheureuse Vierge Marie en 1603. Cette congrégation se consacre à l'éducation des filles.

Le duc Henri II de Lorraine considérait Alix Le Clerc comme une sainte de son vivant: « Je ne puis m'éloigner de cette bonne Mère que je considère comme une sainte. ». A sa mort des miracles et guérisons sont attestés sur sa tombe, et un ouvrage est publié en 1666 racontant sa vie et ses prodiges. Elle est finalement béatifiée le 4 mai 1947 par le pape Pie XII.

### **Portrait d'Alix Le Clerc / Gravure de Herman Weyen (16..-1672)**





**Alix le Clerc / par C. de N.-D. Édité à Liège, 1889**

Arch. mun. de Remiremont, In-4°/ 533

Ouvert sur la page décrivant le miracle survenu dans l'église Notre-Dame de Remiremont.



**La vie de la vénérable mère Alix Le Clerc, co-institutrice de l'ordre de la congrégation de Notre-Dame, par un Carme Déchaussé de la Province de Lorraine. Liège : H. Haener, 1773**

Arch. mun. de Remiremont, In-12°/ 113



## LES SORCIERES DE REMIREMONT

Les compte de la Ville de Remiremont dans les années 1580, signalent les dépenses acquittées pour frais de prison et de nourriture de neuf femmes accusées de sortilèges, de genocherie (magie, sorcellerie), d'avoir fait un pacte avec Satan et d'avoir fait la grêle. Elles furent brûlées à Arches. La tradition dit qu'elles avaient avoué avoir été maintes fois au sabbat qui se tenait, croit-on, dans une vallée sombre et tortueuse, située au midi de la montagne de Parmont, appelée aujourd'hui : le désert, vraisemblablement de Blochsberg, de cette contrée de mauvais renom, sans doute à cause des malins esprits qui la hantaient.

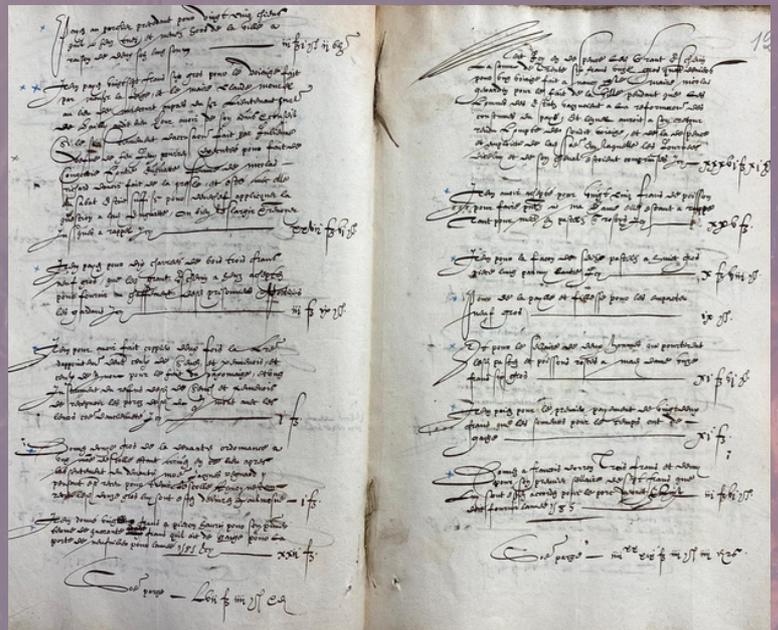
Compte de la Ville de Remiremont pour l'année 1584, où l'on apprend comment Julienne Pourrey a été torturée rue de la Franche-Pierre

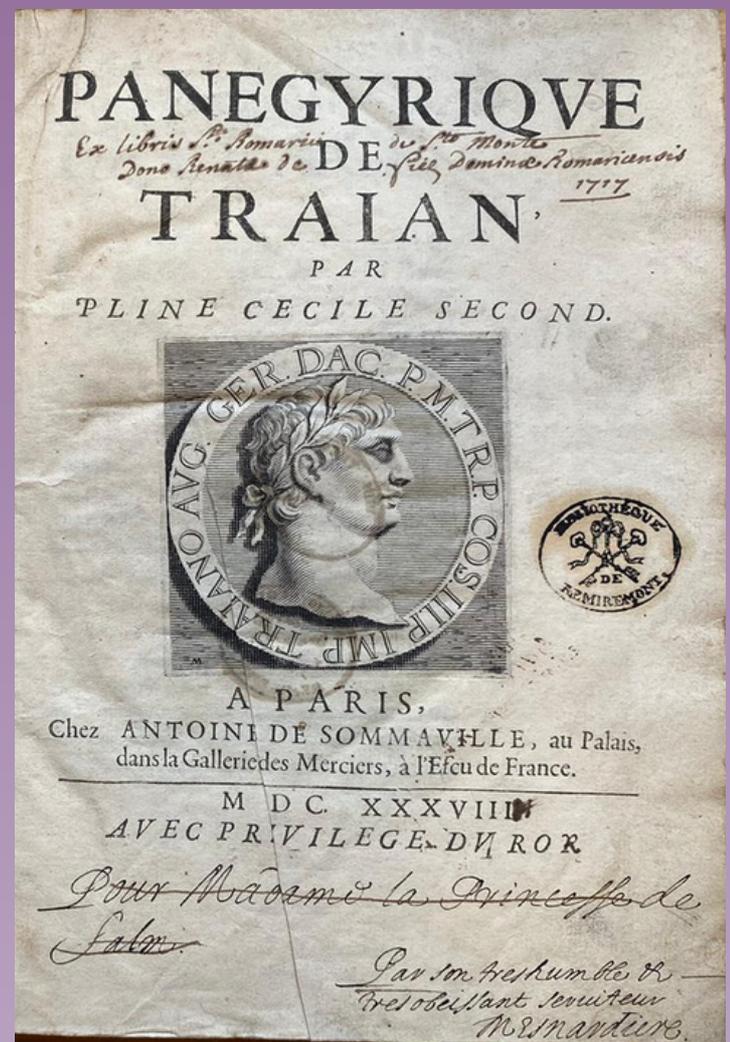
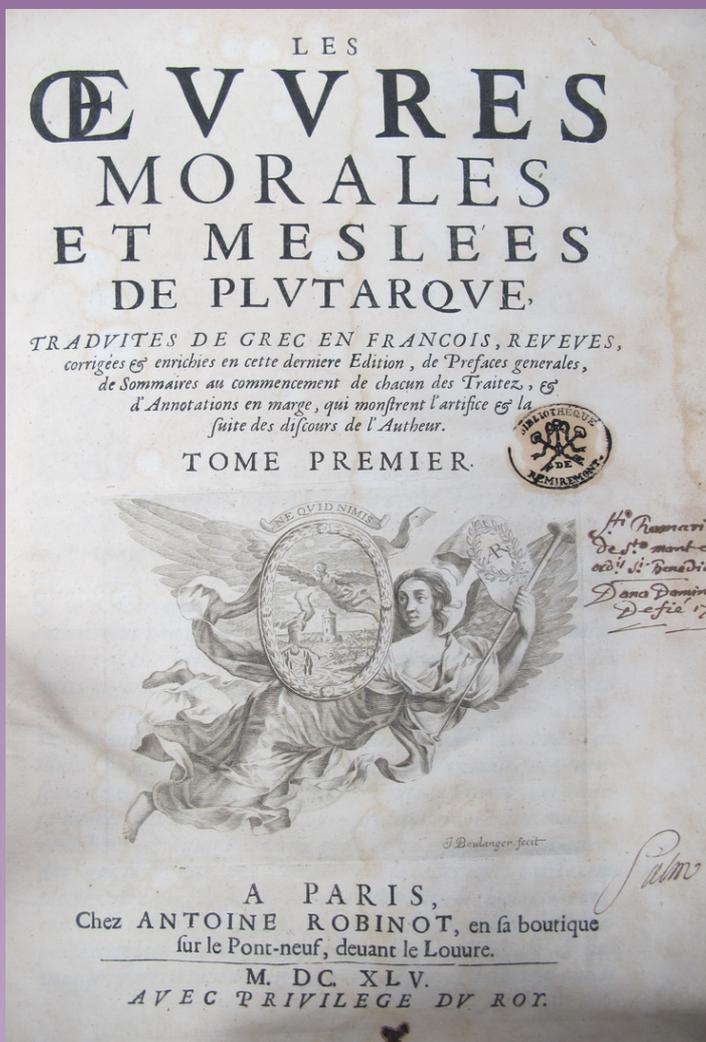
Transcription : Payé vingt sept francs six gros pour le voiage fait par nous La Forge, et le maire Claude Mourel au lieu de Mircourt aupres du sieur Lieutenant general du Bailly audit lieu pour avoir de son advis et conseil si le soustenement d'accusation fait par Julienne veuve de Jean Pourrey executée pour fait de sourcerie contre Huguette femme de Nicolas Richard davoir fait de la gresle, et estre avec le au sabat estoit suffisant pour derechef applicquer la question a ladite Huguette, ou bien leslargir jusques a rappel.

Traduction : Payé 20 francs six gros pour le voyage fait par moi, La Forhe, et le mairie Claude Mourel pour être allés à Mircourt demander au lieutenant général du Baillage si l'accusation portée par la veuve de Jean Pourrey, nommée Julienne, qui a été exécutée pour faits de sorcellerie, contre la femme de Nicolas Richard, nommée Huguette, qui selon Julienne aurait fait tomber la grêle grâce à un sortilège et l'aurait accompagné au sabbat, à savoir si ces faits sont suffisant pour immédiatement la questionner par la torture, ou alors s'il faut la faire sortir en conditionnelle.

Transcription : Dautant icelle ne vouloit rien reconnoistre estant la gegendre et torture a elle donnée estoit estée muse sur une plainchatte au milieu de la salle de la maison de ville par plusieurs fois, de sorte quen ce faisant, que par apres la garde en estant mise bas, elle a estée gardée par deux hommes par lespace de dix jours et dix nuictz et pour le doubte quil ny eust tant de gens que parlissent a elle.

Traduction : D'autant qu'elle n'a rien voulu reconnaître quand elle a été torturée, plusieurs fois elle a été mise sur la planchette et ses membres écrasés entre deux planches de bois, au milieu de la salle d'audience de la mairie. Il a fallu que deux hommes la surveille dix jours et dix nuits pour être sûr que personne de puisse lui parler.





## Livres ayant appartenu à l'abbesse Dorothée de Salm

Arch. mun. de Remiremont, In-folio/191, In-4°/148

En observant les mentions en ex-libris, nous pouvons retracer l'appartenance de ces ouvrages à Dorothée, princesse de Salm et abbesse de Remiremont de 1661 à sa mort en 1702. Puis, ils deviennent propriété des moines du couvent bénédictin du Saint-Mont de Remiremont en 1718.

Enfin, ces ouvrages, parmi les livres des religieux de Remiremont, furent saisis à la Révolution et formèrent la base de notre bibliothèque municipale.

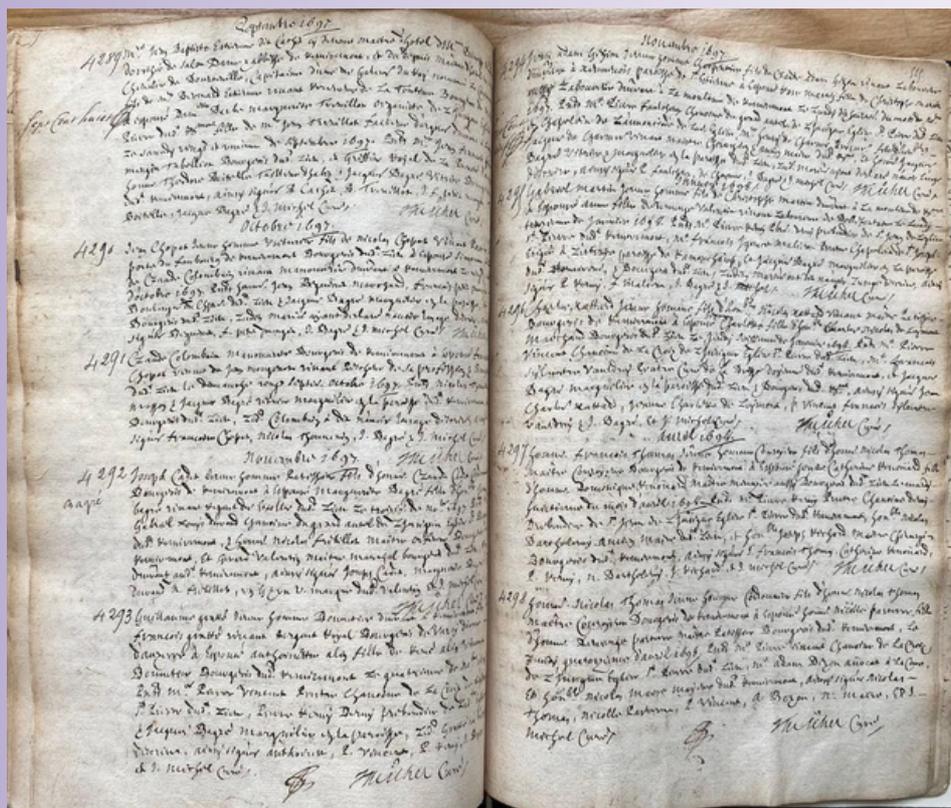
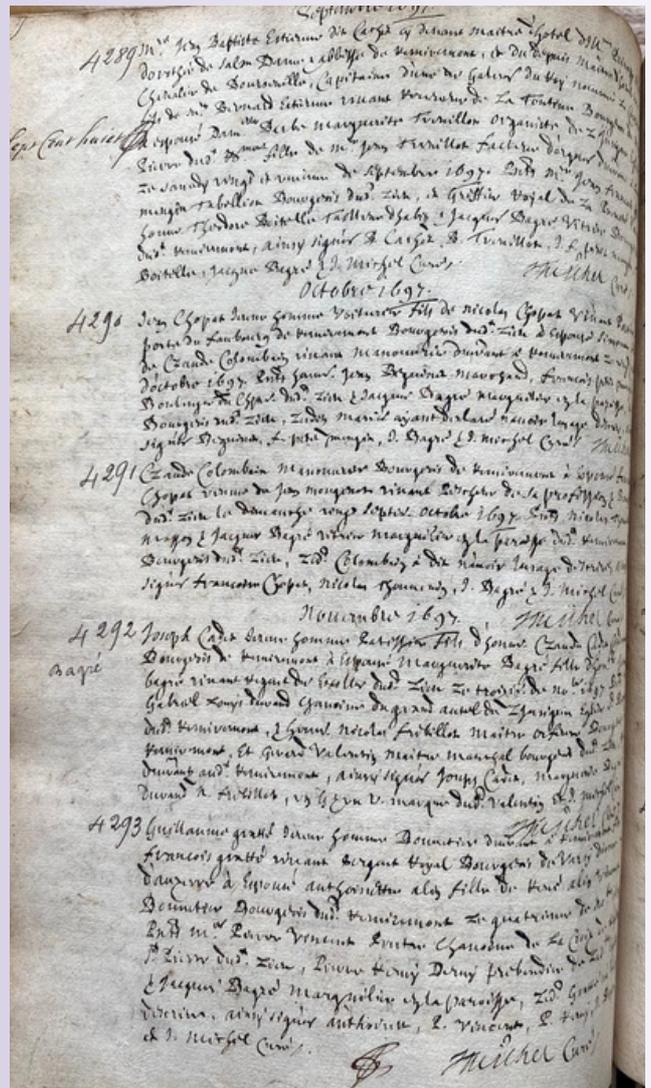
Dorothée de Salm est la dernière représentante de la maison de Salm à Remiremont, qui donna trois abbesses à l'abbaye : Barbe (1593-1602), Élisabeth (1602-1611) et Dorothée. Les Salm sont une noble famille de comtes originaires de l'Empire, occupant de hautes fonctions auprès des ducs de Lorraine durant toute l'époque moderne.

Plutarque est un penseur, historien et philosophe grec du Ier et IIe siècle après J.C. Ces œuvres morales sont un recueil de 78 traités sur différents sujets très éclectiques allant de considérations sur l'amitié à une instruction pour ceux qui manient les affaires de l'État. La possession de ces ouvrages par l'abbesse de Remiremont puis par les religieux du Saint-Mont montre l'esprit humaniste et l'ouverture d'esprit de ces personnalités éclairées.

Acte du mariage de Jean Baptiste Étienne, maître d'hôtel de l'abbesse Dorothée de Salm avec Barbe Trévilot, organiste de l'insigne Église Saint-Pierre de Remiremont, septembre 1697

Arch. mun. de Remiremont, GG2

Barbe est la fille de Jean Trévilot, facteur d'orgue demeurant à Langres.





# **Le siècle des Lumières (XVIII siècle)**

# Être une femme

## au siècle des Lumières (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Au siècle des Lumières la science est contaminée par l'imaginaire. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la «débilité» physiologique de la femme est établie. Elle n'est pas un être libre, car les facultés de l'entendement dépendent de la constitution sexuée de l'être humain. Selon le médecin La Mettrie, la femme se caractérise par des passions excessives, ainsi que par un état quasi permanent d'aliénation et de dérèglement. Quant à Diderot, il relève que les «idées extraordinaires» et autres «délires hystériques» des femmes sont dus à des impulsions organiques. L'être humain, qu'il soit homme ou femme, est conditionné par sa sexualité, dont la femme est toute entière imprégnée.

■ Les frères Goncourt, au XIX<sup>e</sup> siècle, qualifieront le XVIII<sup>e</sup> siècle comme celui de la volupté : «Volupté ! c'est le mot du XVIII<sup>e</sup> siècle ; c'est son secret, son charme, son âme. La femme n'est que volupté. La volupté l'habille».

■ Une différence s'établit toutefois avec les siècles précédents, celle d'une plus grande attention portée à l'éducation des filles, notamment des plus pauvres. L'abbesse Anne-Charlotte de Lorraine ordonne en 1753 que les filles dont les parents ne peuvent payer le salaire du maître de l'école publique

Anne-Charlotte de Lorraine-Brionne (1755-1786), vers 1774  
Musée Ch. De Bruyères, Remiremont, inv. 2017.6.1  
Chanoinesse, coadjutrice puis abbesse de Remiremont. Elle est représentée en train de préparer des médicaments pour l'hôpital.



Marie-Louise de Monspey, chanoinesse de Remiremont, XVIII<sup>e</sup> siècle  
Hôtel de Ville de Remiremont

de la Ville, soient envoyées à l'école établie à l'hôpital. Ceux qui s'y refuseraient ne pourraient plus bénéficier de la charité publique. Mais cette éducation est avant tout une éducation morale à laquelle succède dans les milieux aisés une éducation pédagogique après 1770. Elles n'ont cependant pas

### Remiremont a reçu au sein de son chapitre de dames des femmes d'exception dans les domaines littéraires et artistiques.

accès à des pans entiers de la connaissance, car les sociétés savantes leur sont interdites, entraînant l'inaccessibilité aux instruments scientifiques.

■ Remiremont a reçu au sein de son chapitre de dames des femmes d'exception dans les domaines littéraires et artistiques. Béatrix de Choiseul-Stainville, duchesse de Gramont (1729-1794) est une salonnière et bibliophile estimée, morte guillotinée.

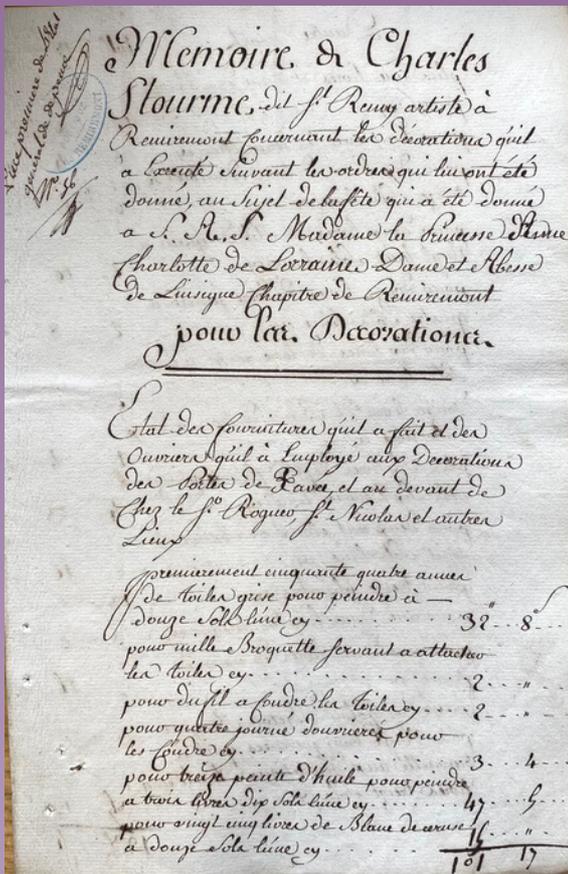
Charlotte de Fuligny-Damas, devenue marquise de Grollier (1741-1828) devint une célèbre peintre, spécialiste des fleurs, élève de Greuze et de Gérard van Spaendonck, et grande amie d'Élisabeth Vigée Le Brun. Annette de Monspey publiait ses poèmes dans le *Journal des Scavants* et sa soeur Marie-Louise dite Madame de Vallière (1731-1814), alias l'agent inconnu, écrivit des textes ésotériques en écriture automatique au célèbre franc-maçon Jean-Baptiste Willermoz. Au sein de la noblesse, la liberté des femmes grandit, et la délivrance du mari est rendue possible par le divorce. Cependant, parmi le peuple, le travail rémunéré est encore fort décrié, et l'on considère comme idéal féminin la maternité, le soin donné aux enfants, l'amour conjugal.

La Duchesse de Gramont, par Alexandre Roslin, vers 1774  
Collection particulière



Peinture hommage à Van Spaendonck, par Madame de Fuligny-Damas, vers 1780-1790  
Musée d'art du comté de Los Angeles





**Fête organisée lors de venue de l'abbesse Anne-Charlotte de Lorraine à Remiremont en 1738 : Frais de décoration de la porte de la Xavée et autres lieux**

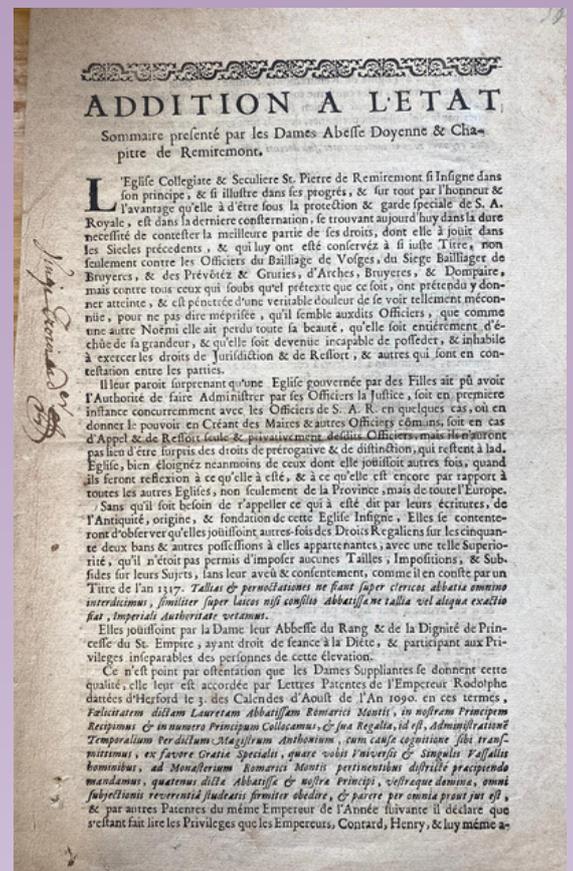
Arch. mun. de Remiremont, AA4

La municipalité se charge de payer la réception. Cette facture fait apparaître le paiement de quatre journées de travail pour les ouvrières chargées de coudre les toiles peintes par l'artiste Charles Stourme. Ces tissus peints sont tendus dans les rues de la ville.

## Remontrance des dames de Remiremont au Roi de France contre la suppression du droit de ressort de l'abbesse, 1750

Arch. mun. de Remiremont, SC. Lot 88 Fonds Puton

Alors que le duché de Lorraine est tombé au main de la France, par l'installation du duc usufuitier Stanislas en 1738, l'indépendance et les prérogatives des dames du chapitre de Remiremont s'amenuisent de plus en plus. Dans cette lettre adressée au roi Louis XV, elles reviennent sur l'ancienneté de leur droit à rendre la justice, et cela même si ce sont des femmes.

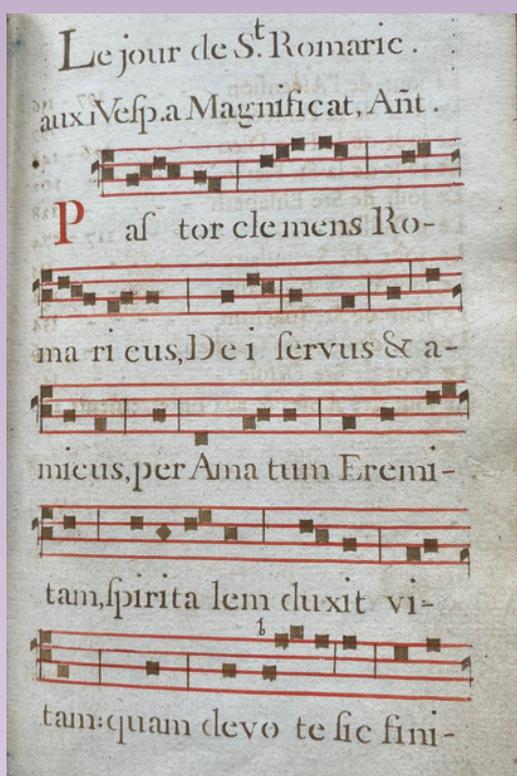
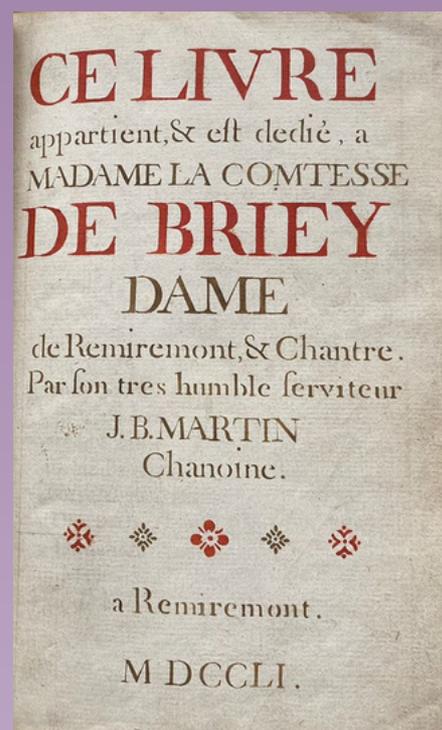


**Livre appartenant à Madame la Comtesse de Briey, Dame de Remiremont et chantre, dédié par son très humble serviteur J.B. Martin, chanoine ; (suivi de) Festa propria insignis Ecclesiae Sancti Petri Romarici Montis . – Remiremont, 1751**

*Arch. mun. de Remiremont, Ms 134*

Cet ouvrage partiellement manuscrit et partiellement imprimé contient les partitions des chants à entonner pour les offices spécifiques, entre autres, aux saints liés à Remiremont, comme Romaric, Amé ou Gébertrude. Cette forme de chant est appelée plain-chant ou chant grégorien et est apparue au VIII<sup>e</sup> siècle. Le livre appartenait à l'une des chanoinesses de Remiremont, Mme de Briey, qui était plus spécifiquement chargée de la direction du chant pendant les offices.

Par ailleurs, il était vérifié que chaque chanoinesse maîtrisait suffisamment le plain-chant, et les registres de délibérations du chapitre comportent de nombreuses mentions d'examen en ce domaine pour les nouvelles arrivantes. C'est dire l'importance que cela revêtait.



**Messe chantée le jour de saint Romaric, XVIII<sup>e</sup> siècle**

*Arch. mun. de Remiremont, Ms 134*

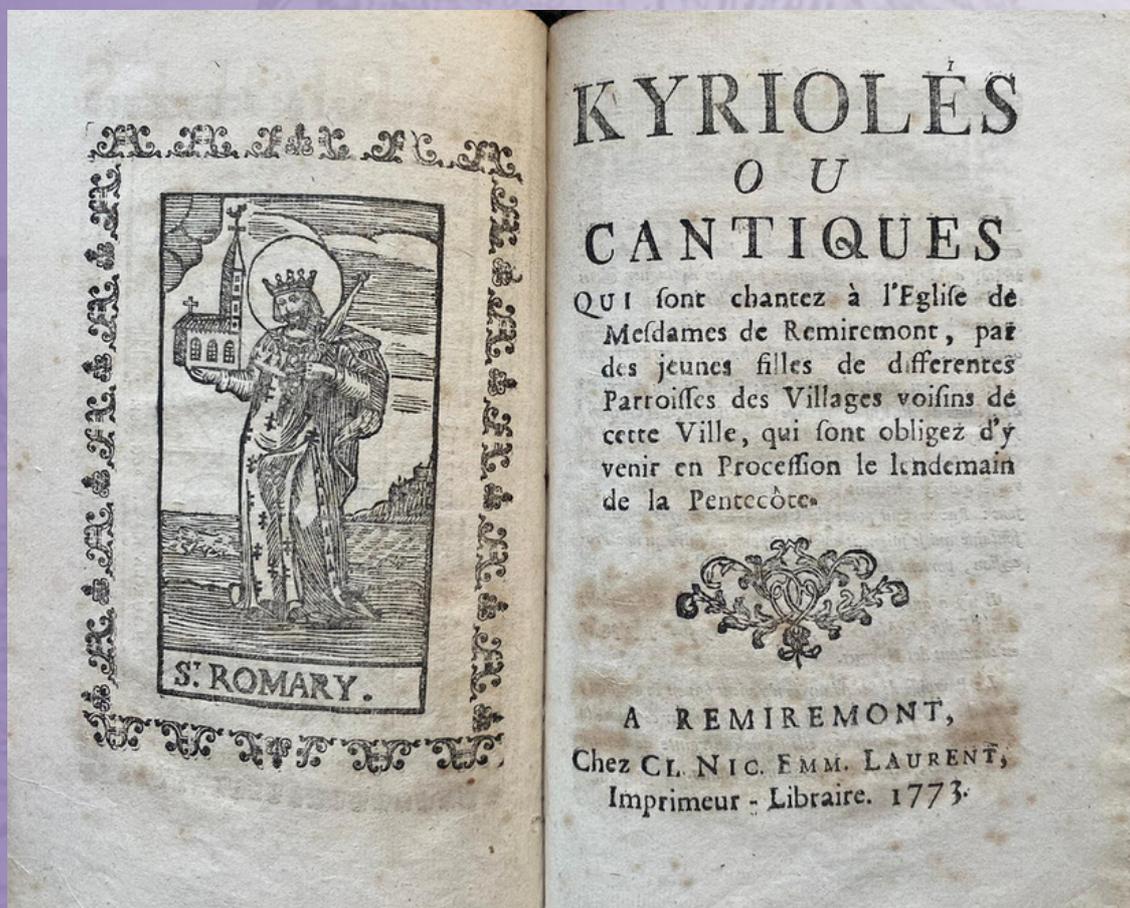
Ouvrage ayant appartenu à une chanoinesse de Remiremont, chargée de la direction du chant pendant les offices de la messe. Les reliques de Romaric, placées dans l'église abbatiale de Remiremont, y étaient particulièrement vénérées.

## Éditions des chants des Kyriolés de Remiremont, en 1773

*Archives mun. de Remiremont, In-8°/ 926 et FR/258*

Kyriolés ou cantiques qui sont chantez à l'Eglise de Mesdames de Remiremont, par des jeunes filles de différentes paroisses des Villages voisins de cette Ville, qui sont obligez d'y venir en Procession le lendemain de la Pentecôte. Remiremont. Chez Cl. Nic. Emm. Laurent, Imprimeur-Libraire. 1773, 14 p.

Une tradition locale dont l'origine remonterait au XI<sup>e</sup> siècle voulait que les jeunes filles des paroisses dépendantes de l'abbaye de Remiremont y viennent chanter des cantiques en Français les lundis de Pentecôte. Chaque jeune fille portait un branchage, une plante symbolisant sa communauté. Chacune des huit paroisses, Dommartin, Saint-Amé, Saint-Nabord, Saint-Etienne, Vagney, Saulxures, Rupt, Ramonchamp, avait sa chanson spécifique. Cette fête procédait directement du paganisme : la fête de la verdure, du retour de la belle saison, du triomphe du soleil. On demandait à Dieu et aux saints locaux (Romaric, Amé...) qu'ils apportent une bonne moisson. Les dames chanoinesses et les officiers du monastère devaient, ce jour-là, danser publiquement. Enfin, la fête se terminait par une orgie saturnale. Kyrie signifie « Seigneur » en grec.



264 u2

M. l'abbé de Remiremont de semaine  
8 sept. 1785

J'avois été sollicité lors de mon séjour  
à Remiremont, de demander une place à  
l'école mit chaise pour le fils de mes le bourgeois  
il ma envoyé ses papiers trop tard,  
l'année passée, et d'ailleurs il faut m'avoir  
qu'il passe par vous, il vient m'écrire  
qu'il vous les a remis, on ma assuré  
qu'il étoit un sujet excellent, il est si possible  
pour un quel homme d'avoir été par là  
Nard la fortune le pander l'état qu'il a  
qu'il mérité qu'on s'intéresse à lui et  
à ses enfants, je vous serois donc infiniment  
obligé en envoyant ses papiers au ministre  
de lui marquer qu'il <sup>est digne</sup> la protection  
de lui recommander aussi, et profiter

avec grand plaisir, muni de l'occasion  
de cette recommandation pour vous  
renouveler les assurances de tous les sentiments  
avec lesquels j'ai l'honneur d'être bien  
sensiblement votre très humble et très  
obéissant serviteur

Charlotte de Lorraine  
abbess. de Remiremont

A Monsieur  
Monsieur Delaposte  
Intendant de Lorraine  
à Nancy.



## Lettre autographe de l'abbesse Anne-Charlotte de Lorraine-Brionne, 1785

Arch. mun. de Remiremont, II 27

Née en 1755, elle devient coadjutrice de l'abbesse Christine de Saxe en 1775, avant de lui succéder à l'abbatiale en 1782. Elle décède à Paris en 1786.

Cette lettre fait mention d'une requête qui lui a été formulée lors de son séjour à Remiremont en août-septembre 1784, à l'occasion de son entrée solennelle en tant qu'abbesse. Il s'agit d'une requête du grand-père de Charles de Bruyère, dont le legs a permis à la ville de constituer un musée.

**Poème de Mme « Annette » de Monspey, chanoinesse de  
Remiremont**

*Archives mun. de Remiremont, Ms 147, p.36*

Portrait de l'amitié

« Que l'amitié cet appui de mon cœur,  
Sentiment pur, délicat et céleste,  
Avec son air innocent et modeste,  
Se peigne ici dans toute sa douceur,  
Des agréments c'est le seul qui me reste,  
Mais il suffit à mon bonheur.  
L'amitié n'offre pas cette grâce légère,  
Ces plaisirs vifs, ces dehors séduisants,  
Que le plus rusé des enfants,  
Trop souvent fait servir pour plaire.  
Elle n'a jamais d'art, simple, douce, sincère,  
Ses pas sont désignés par la sainte raison :  
C'est toujours elle qui l'éclaire,  
Fixe son choix, règle son ton.  
Amitié, raison et sagesse,  
Vrais bien des mortels vertueux,  
Dirigez mon âme sans cesse,  
Je vous remets mes désirs et mes vœux. »

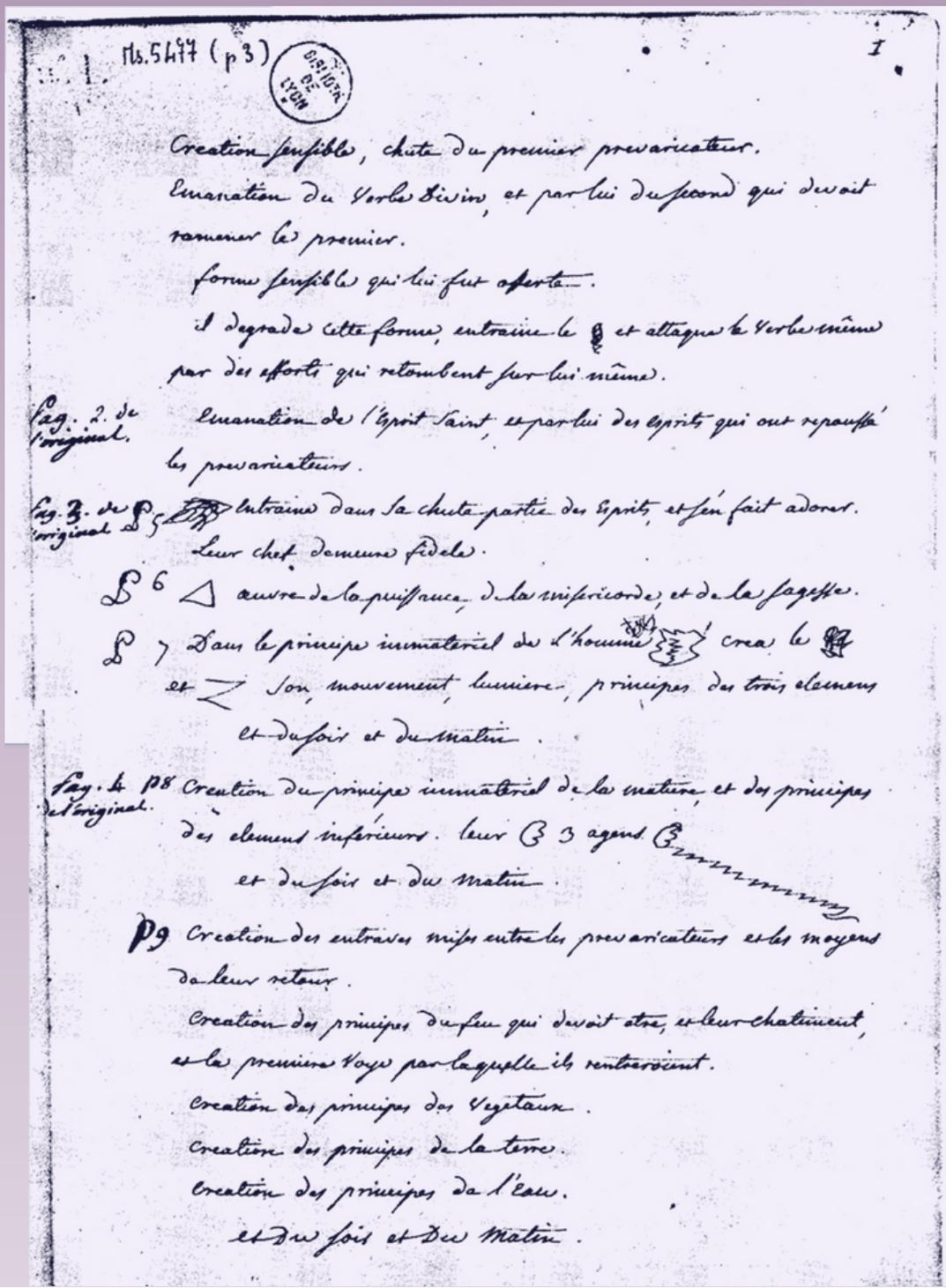


## Marie-Louise de Monspey (1733-1813), l'agent inconnu

Elle entre au chapitre de Remiremont à 44 ans. Elle se passionne pour les sociétés secrètes lyonnaises dont son frère Alexandre de Monspey, magnétiseur, disciple de Mesmer, fait partie. Il est proche du franc-maçon Wuillermoz. Sous le pseudonyme de « l'agent inconnu », elle entame une correspondance ésotérique avec Willermoz. Ses lettres lui sont dictées par un « esprit pur » en écriture automatique. Possédée par cet esprit qui guide sa main, elle se fait prophète. Wuillermoz publie ses messages auprès des cercles franc-maçons sur lesquels elle a une grande influence. L'écriture se poursuit de 1785 à 1799.

Identification d'une femme. Les écritures de l'Agent inconnu et la franc-maçonnerie ésotérique au XVIIIe siècle / par Christine Bergé, 1997, pp. 105-129.

Une page du Cahier des Initiés. Bibliothèque municipale de Lyon (cote Ms 5477)



Mémoire de la dépense supportée par le  
 Sieur Laurent Felis André ancien Grand eschevin  
 à Remiremont à l'occasion de la réjouissance  
 faite en cette ville le vingt six novembre mil  
 sept cent cinquante Cinq pour la dédicace et  
 position de la statue pedestre de la Majesté  
 très Chrestienne Louis quinzé en ces dattres  
 des ordres de la Majesté le Roy de Pologne et  
 de Sardie de la Cour du Roy de Sardie et  
 Paris du 19. 9. 1755

Payé pour plus de vingt livres de  
 rubans employés aux quatre  
 de charges faites des Carreaux de vitres  
 de cette ville tant au ledieur qu'à  
 la Surse La somme de trente et six  
 livres 31. 0

Et pour les charbons de menuisier  
 pour les fourneaux de cuisine achetés  
 et tirés de la ville de Paris au nombre de  
 six quintaux 15

Pour Charbons de menuisier  
 pour les fourneaux de cuisine achetés  
 de Paris au nombre de six quintaux  
 sept sols six deniers 3. 15. 6

Pour vitres de diverses tailles et  
 Carreaux de différents lieux de tirage  
 et de divers lieux de la ville de Paris  
 et pour la journée de l'ouvrier plus  
 de six livres 6

Et pour le Grand d'Orléans pour plus  
 de quatre flambeaux par lui fait  
 pour six vingt livres 20

68<sup>fr</sup> 12<sup>c</sup> 64

Payé six livres dix sols tant pour  
 avoir emporté les armoiries de la  
 d'Andaine en l'édifice le local  
 que pour les avoir revues et purifiées  
 et pour des nouvelles peintes, Crayons  
 et plumes qui avient été usés 6. 10.

Et pour le grand d'Orléans  
 onze livres dix sols six deniers  
 pour les armoiries par elle faites et  
 posées sur les vitres et portes de  
 l'hôtel de Ville 11. 12. 6

170<sup>fr</sup> 14<sup>c</sup> 18

Au retour de la Surse il lui  
 donne un repas aux officiers de  
 l'hôtel de Ville, au festin, auquel

## Réjouissances données à Remiremont pour la dédicace de la statue pédestre de Louis XV, 26 novembre 1755 : mémoire des dépenses

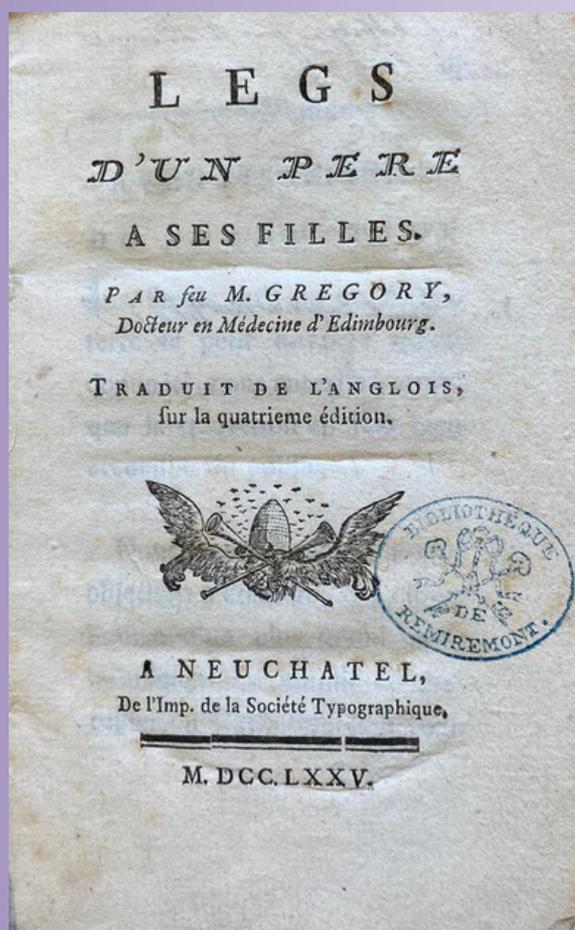
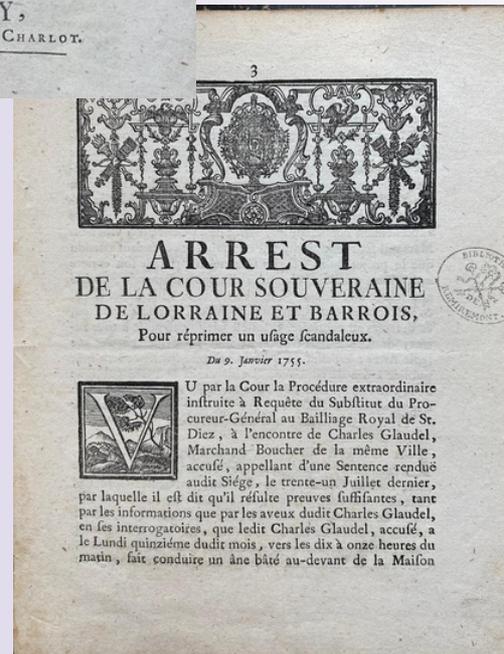
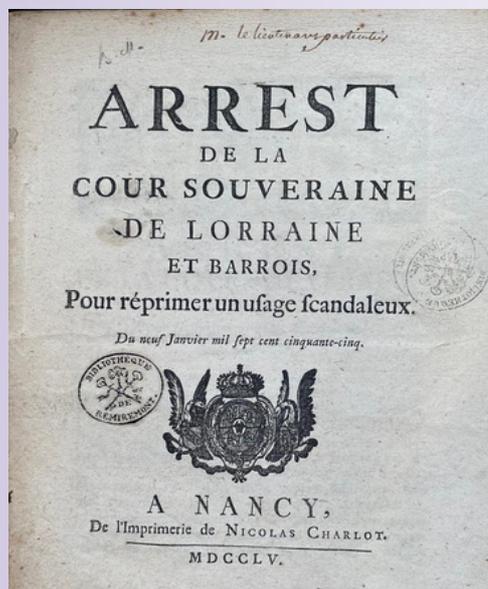
Arch. mun. de Remiremont, AA4

On voit apparaître dans cette facture le nom d'une artiste : la femme de Jean-Claude Breton réalise et pose les armoiries sur les vitres et les portes de l'hôtel de Ville, qui se situe alors rue de la Franche-Pierre. Elle est de nouveau payée pour cette même tâche à l'occasion de la fête donnée pour la naissance du comte de Provence en décembre 1755. Il s'agit de Jeanne Françoise Duvigeon, née à Besançon vers 1710, décédée à Remiremont le 6 février 1768. Elle est la femme depuis le 29 septembre 1733 de Jean-Claude Breton, ébéniste, sculpteur, entrepreneur, architecte et géomètre à Remiremont.

**Arrêt de la cour souveraine de Lorraine et Barrois, pour réprimer un usage scandaleux, 9 janvier 1755**

*Arch. mun. de Remiremont, In-4°/ 189*

Relatif à la coutume de promener dans les villes de Lorraine, assis sur un âne ou un boeuf, les bourgeois accusés d'avoir laissé battre leur voisin par sa femme sans lui prêter main-forte. Rendu contre Charles Glaudel, boucher de Saint-Dié, en faveur d'Alexis Voirin. Suivi d'un autre arrêt de la même cour, réglant la même matière.



**Legs d'un père à ses filles / par feu M. Gregory, docteur en médecine d'Edimbourg, traduit de l'anglois, 1775**

*Arch. mun. de Remiremont, In-12°/ 296*

**ANALYSE  
DES COUTUMES**  
SOUS LE RESSORT  
**DU PARLEMENT**  
DE LORRAINE,

*Adaptées au Droit commun & aux Loix particulieres à cette Province.*

Avec une Table des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux & Censés du même ressort, & indication des Lieux où la Justice s'administre en premiere instance par les Officiers Royaux, de la Coutume qui les régit, de l'Evêché, du Bailliage & de la Maîtrise des Eaux & Forêts dont ils dépendent.

*Par M. RISTON, Ecuyer, Substitut en Parlement.*



A N A N C Y,  
Chez DOMINIQUE MATHIEU, Libraire, rue Saint-Georges,  
N<sup>o</sup>. 152.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.  
M. DCC. LXXXI.

**Analyse des coutumes sous  
le ressort du parlement de  
Lorraine / par M. Riston,  
1782**

*Arch. mun. de Remiremont,  
In-4<sup>o</sup>/134*

*De l'autorité du Mari, &c.* 295

CHAPITRE XIV.

*De l'autorité du Mari, & de la séparation de Biens & d'Habitation.*

**L**A femme, par le mariage, entre sous puissance de son mari, tellement qu'elle ne peut valablement contracter, agir ni se défendre en Justice, disposer de ses biens ni de ceux de la communauté entre-vifs ni à cause de mort, sans l'autorisation expresse de son mari : c'est Droit commun.

Cette règle générale a des exceptions.

La femme Marchande publique, au vu & au su du mari, tenant commerce séparé du sien, peut contracter, s'obliger, être poursuivie & intenter action, pour raison de son commerce. (*Lorr. tit. 1, art. 21. Bassig. art. 41. Luxemb. tit. 8, art. 2.*) Les jugemens rendus contre elle s'exécutent sur la communauté, & subsidiairement sur les propres de la femme, par supplément seulement sur ceux du mari. (*Lorr. tit. 1, art. 21.*) La Coutume de Saint-Mihiel tient pour suffisamment autorisée, la femme Marchande publique, ou préposée à des négociations par son mari, à contracter & s'obliger pour ce ; & tient le mari pour obligé à remplir ces engagements (*tit. 1, art. 22. Luxemb. tit. 8, art. 2*) ; à moins, est-il dit par la Coutume de Sainte-Croix, qu'il n'ait auparavant renoncé ou noirement & dûment déclaré qu'il ne l'autorise. (*tit. 4, art. 10.*)

En Pays de Droit écrit, la femme peut, sans le consentement de son mari, disposer de ses paraphernaux.

La femme séparée de biens n'a que la libre administration pour poursuivre ses droits en Justice, recevoir ses revenus, passer des baux de ses biens, emprunter pour alimens nécessaires, sans pouvoir aliéner ni hypothéquer ses fonds sans l'autorisation de son mari.

Le refus fait par le mari d'autoriser sa femme à agir en Justice, peut être suppléé par l'autorisation de la Justice ; en



**Anne Catherine Jérôme, épouse de Gabriel Charles Didelot**

*Musée Ch. De Bruyères, Remiremont*

Née à Remiremont en 1735, elle épouse le médecin-chirurgien Gabriel Charles Didelot le 10 mai 1753 dans cette même ville. Son mari est l'auteur du premier traité d'obstétrique lorrain, paru à Nancy en 1770 sous le titre *Instructions pour les sages-femmes ou Méthode assurée pour aider les femmes dans les accouchements naturels et laborieux*. Ils s'installent à Remiremont à partir de 1777.

Anne Catherine est représentée vers 1755, puis durant le dernier quart du XVIIIe siècle.



# **De la Révolution à la révolution industrielle (XIXe siècle)**

# Être une femme

## de la Révolution à la révolution industrielle (XIX<sup>e</sup> siècle)



Une indigente aveugle, probablement Marie Agathe André, épouse Couval / par Claude Nozerine (Brioude, 1804- Remiremont, 1878), s.d. [après 1870]. Musée Charles de Bruyères, Remiremont



Filles de patron d'industrie dans la rue Deschaseaux, Remiremont, 1898  
Anne Marie, 19 ans et Madeleine, 10 ans sont les filles d'Adolphe Langer responsable de la filature de la Mouline pour la société cotonnière des Vosges.  
Arch. Municipales de Remiremont, 20 S 36



M. et Mme Hans et leurs deux filles dans la cour du tissage de la Mouline, 14 octobre 1900  
Emile Hans, directeur de tissage à la filature de la Mouline de Remiremont, 43 ans, sa femme Marie Parrot, 39 ans, ses deux filles Marie Germaine, 10 ans et Suzanne, 7 ans.  
Arch. Municipales de Remiremont, 20 S 10



Pauline Éléonore de Bruyère (Remiremont, 1807- idem, 1874)  
Noble romarimontaine mariée au percepteur en 1830.  
Musée Charles de Bruyères, Remiremont

La Révolution française (1789) et la constitution de la 1<sup>ère</sup> République (1793) n'apportent pas une plus grande liberté aux femmes. Bien au contraire, le vote leur est interdit ainsi que toute activité politique. Quant au code civil de Napoléon (1804), il les relègue au statut juridique de mineur. La femme "doit obéissance à son mari" et n'a aucune autonomie financière, elle ne peut pas même retirer d'argent jusqu'en 1910. Sans l'autorisation de son mari, elle n'a pas le droit de travailler ni celui de démissionner. C'est lui qui touche son salaire, moins élevé que celui de l'homme, à une époque de forte croissance industrielle où le besoin de main-d'œuvre est toujours plus important. L'État empêche les femmes de s'organiser ou de mener des réflexions de groupe en interdisant dès 1793 les rassemblements féminins en clubs. Cette interdiction est répétée en 1848. Que cela soit sous la République, la Monarchie ou l'Empire de ce siècle politiquement instable,

les femmes sont toujours renvoyées à leur foyer.

**La vosgienne Julie Victoire Daubié est en 1861 la première bachelière française. Cependant, elle reste une exception.**

■ En 1872, le dictionnaire Larousse définit ainsi le terme "Femme : Femelle de l'homme, être humain organisé pour concevoir et mettre au monde des enfants". Lorsqu'elle travaille, toujours par nécessité, la femme est employée en premier lieu comme domestique, puis dans l'industrie textile et dans le commerce de l'habillement. La Révolution industrielle fait émerger une nouvelle classe de patrons, et à leur côté leur femme investie dans l'action sociale.

■ Le nombre de pauvres explose au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est la grande époque des dames patronnesses organisatrices de bonnes œuvres. L'influence de ces épouses de directeurs d'usine, dont les maris occupent souvent le statut d'élu, force le gouvernement à accorder dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle davantage d'attention au sort des femmes. Issue de ce milieu, la vosgienne Julie Victoire Daubié est en 1861 la première bachelière française. Cependant, elle reste une exception.

■ En 1880, l'enseignement secondaire pour les filles est inscrit dans la loi. A Remiremont, des cours secondaires pour les filles sont organisés à partir de 1884, soit 82 ans après ceux pour les garçons, et encore dans un établissement privé, l'institution laïque de Mlles Tocquard et Collin.

Maison Sainte-Marie, Remiremont, 1893  
École primaire privée de filles tenue par les sœurs de la congrégation de St-Charles de Nancy, depuis 1723.  
Arch. Municipales de Remiremont, 3 D 5/22



Remiremont, 1<sup>er</sup> 20<sup>bre</sup> 1855

Monsieur le Maire;

Nommée inspectrice, vice-présidente de la  
Salle d'asile, je viens réclamer près de vous,  
un secours absolument nécessaire, pour  
habiller une quarantaine de petits enfants  
dans un complet dénûment et pour leur  
donner, comme l'année dernière, quelques  
aliments le matin, plusieurs arrivant à jeun.  
J'espère Monsieur le Maire, que ma juste  
demande sera favorablement accueillie et que  
vous voudrez bien me le faire connaître.  
Benezech l'assurance de toute ma considération  
Benezech B<sup>me</sup> Marx

Remiremont 13 20<sup>bre</sup> 55.

Voilà Monsieur, la liste telle que vous l'avez  
désirée. faites quelques instances je vous prie,  
pour obtenir du bureau de bienfaisance, un  
secours suffisant pour habiller ces pauvres  
enfants, qui souffrent beaucoup par un temps  
aussi froid.  
Benezech, Monsieur, l'assurance de  
toute ma considération,  
Benezech, B<sup>me</sup> Marx

### **Demande de secours pour la salle d'asile, par Charlotte Joséphine Benezech, 1855**

Arch. mun. de Remiremont, 4 Q 2

Épouse du général baron Marx, héros de l'armée napoléonienne en retraite à Remiremont, Mme Benezech fonde l'Association des dames de Charité en 1827, puis la Caisse d'Épargne et de Prévoyance en 1834.

D'autre part, en fournissant de la matière première (coton, laine), elle procure régulièrement du travail à plus de cent vieillards, infirmes, femmes et enfants indigents, pendant la mauvaise saison et les périodes de chômages.

A la mort de son mari en 1839, Charlotte Benezech touche 1000 francs de pension de l'État. Elle poursuit son œuvre de bienfaisance. Elle organise les secours en nature de plusieurs centaines d'individus, notamment les enfants. Ici, elle demande au maire des vêtements pour les enfants de la salle d'asile. La salle d'asile, dont elle est la vice-présidente, ouvre en 1850 à l'emplacement de l'actuelle école Jules-Ferry. Elle accueille environ 500 enfants des classes populaires entre 2 à 6 ans, afin que ceux-ci ne soient pas livrés à eux-même pendant que leur mère travaille.

ETAT NOMINATIF des enfants de 1 jour à 2 ans élevés en nourrice moyennant salaire dans  
la commune de Remiremont — au 1<sup>er</sup> janvier 1881

NOMS ET PRÉNOMS des ENFANTS	SEXE	DATES ET LIEUX de NAISSANCE	DATES des PLACEMENTS	L'ENFANT est-il élevé en nourrice, en ouvrage ou en garde ?	MODE D'ALIMENTATION	NOMS ET PRÉNOMS de la NOURRICIE	PROFESSION	DOMICILE	SALAIRE MENSUEL	NOMS ET PRÉNOMS des PARENTS	PROFESSION	DOMICILE
13. Polix, Louis-Auguste	M.	15 août 1879	Remiremont	4 avr. 1880	au biberon	Louise, Marie-Louise Foudras	cultivateur	Remiremont (Cité de France)	18 <sup>5</sup>	Emile, Marie (D) & Léon-Louise Marie-Augustine	journalier	Remiremont
22. Brette, Marie-Louise	F.	17 oct 1879	"	9 oct 1880	"	Thérèse, Marie-Louise (Léon)	ouv. prof.	Remiremont (Remiremont)	18 <sup>5</sup>	Joseph, Marie-Louise, Marie Edmée	filleur	"
24. Thier, Marie-Louise	F.	27 fév 1879	"	11 fév 1880	"	Henriette, Françoise, Marie	cult.	Cité de France	17 <sup>5</sup>	Paul, Joseph & Camille, Léon	charron	"
25. Philippe, Léon Ernest	M.	3 fév 1880	"	11 avr. 1880	en nourrice	Mathieu, Marie, Josephine, Léa Léa	ouv. prof.	Remiremont (Remiremont)	20	Léon, Ernest & Léonine, Anne Emilie	commis-greffier	"
27. Machinet, Théophile	M.	1 <sup>er</sup> mai 1880	"	21 avr. 1880	"	Pauline, Marie, Marie-Félicité Marie-Félicité	"	Remiremont	25	Marie, Marie-Félicité	ouv. prof.	"
28. Masson, Marie-Joseph	F.	26 fév 1880	Remiremont	1 <sup>er</sup> mai 1880	"	Marie, Marie-Louise, Marie-Félicité	"	Remiremont	20	Charles & Joseph, Marie-Joseph Marie-Félicité	ouv. prof.	"
29. Blaise, Marie-Caroline	F.	9 avr 1879	Remiremont	26 mai 1880	"	Léonine, Marie, Josephine, Léa Léa	"	Remiremont	20	Léon, Marie-Caroline, Marie Léonine	ouv. prof.	St-Etienne
30. Bismont, Louis-Joseph	M.	25 jan 1880	Remiremont	25 jan 1880	"	Henri, Marie-Louise, Henry Léon	cultivateur	Remiremont	30	Joseph-Aug & Diez, Marie-Antoinette	Epave	Remiremont
31. Machinet, Théophile	M.	1 <sup>er</sup> mai 1880	"	27 jan 1880	"	Thérèse, Marie-Louise, Marie-Félicité Marie-Félicité	ouv. prof.	Remiremont	25	Marie, Léonine	ouv. prof.	"
32. Heber, Augustin	M.	20 mai 1880	"	18 oct 1880	"	Marie-Louise, Marie-Félicité, Josephine Josephine	cult.	Remiremont	20	Augustin & Léonine, Marie-Joseph Léonine	filleur	"
33. Fournier, Alexandre	M.	28 nov 1880	"	2 oct 1880	"	Marie-Félicité, Marie-Louise Marie-Louise	ouv. prof.	Cité de France	26	Joseph-Aug & Léonine, Marie Léonine	ouv. prof.	"

(Copie à la d. R. au 1<sup>er</sup> janvier 1881)

Nota. — Le présent état devra être renvoyé le 5 janvier au plus tard à la Préfecture pour les communes de l'arrondissement d'Épinal et aux Sous-Préfectures pour les communes des autres arrondissements.

A Remiremont, le 1<sup>er</sup> janvier 1881.

Le Maire,

Lajoie  
[Signature]

## État nominatif des nourrices à Remiremont, 1881

Arch. mun. de Remiremont, 4 Q 1

La mise en nourrice était une pratique très répandue au XIXe siècle.

Dans les milieux populaires, notamment ouvriers, c'est la nécessité du travail des femmes qui pousse les couples à mettre leurs enfants en nourrice. De leur côté, les femmes d'artisans et de commerçants aident leurs maris : elles tiennent la boutique. Cette liste détaillant la profession des nourrices et des parents en est un bon exemple. Remiremont est alors en plein développement industriel et le besoin en main-d'œuvre est important.



**Photographie d'un groupe de fillettes et adolescentes non identifié : les orphelines du Pauvre-Enfant-Jésus ?**

Arch. mun. de Remiremont, dépôt du musée Ch. de Bruyère, 13 S 39

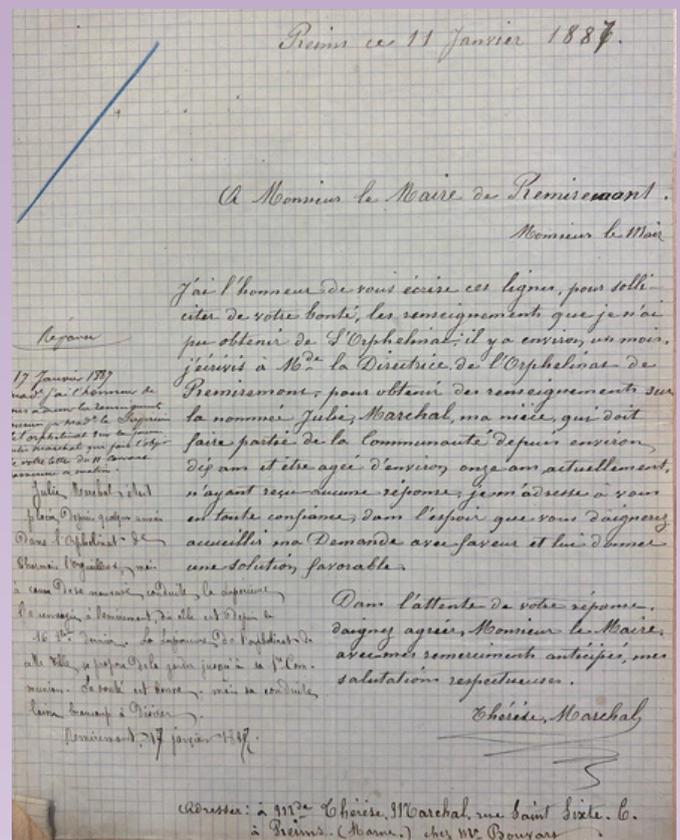
Le photographe professionnel, Émile Guise, a exercé de 1876-1885.

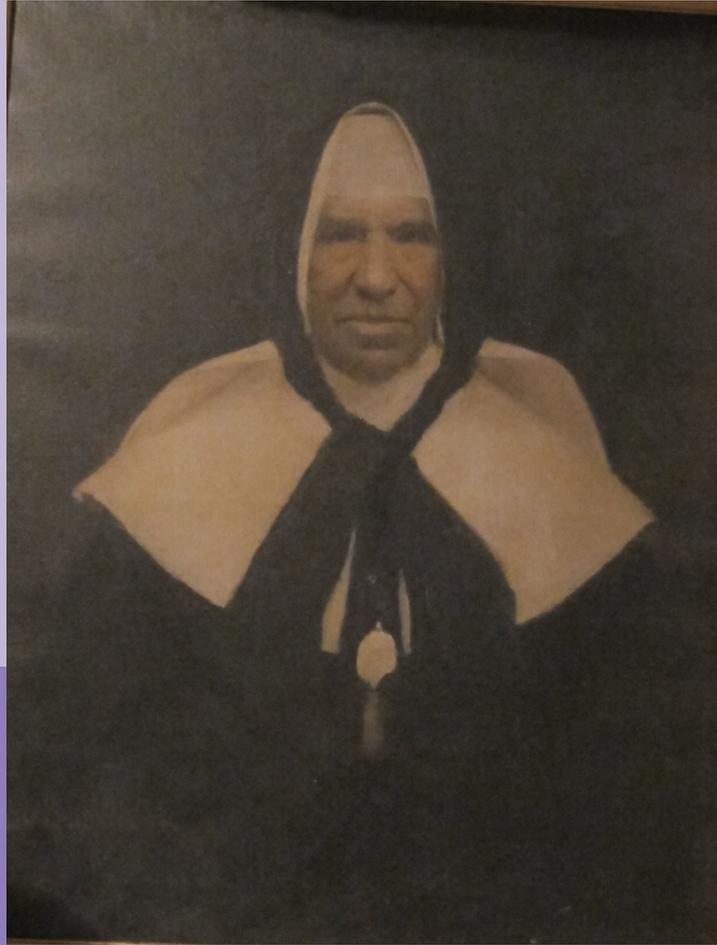
**Orphelines du Pauvre Enfant Jésus : le cas de Julie Marchal, 1887**

Arch. mun. de Remiremont, 4 Q 2

Fondé en 1857, l'orphelinat de Remiremont est réservé aux filles. Il est tenu par les sœurs de la Congrégation du Pauvre Enfant-Jésus.

Julie Marchal est née à Remiremont le 6 octobre 1874. Elle entre à l'orphelinat de Remiremont en 1877 puis à l'orphelinat de Charmois l'Orgueilleux pendant quelques années. Elle est renvoyée à Remiremont en 1886 à cause de sa mauvaise conduite. Elle est placée en 1889 comme domestique chez un propriétaire à Plainfaing.





**Portrait de Sœur Ludivine (1801-1884), supérieure de l'hôpital de Remiremont / par Louis Picard (1861-1940)**

*Musée Charles-de-Bruyères, Remiremont*

De son véritable nom Marie-Thérèse Adélaïde Xémard, elle naît à Gerbéviller et décède à Remiremont. Membre de la congrégation des sœurs de Saint-Charles, elle est la supérieure de l'hôpital pendant 50 ans. Son portrait était exposé dans la salle des délibérations de l'hôtel-de-Ville avant de rejoindre les collections du musée Charles-de-Bruyères.

## Marie Agathe André, épouse Couval : dossier de prise en charge, 1879

Arch. mun. de Remiremont, 3 Q 6

Marie Agathe André est née à Bellefontaine le 17 août 1828. Tisserande à Remiremont, elle se marie dans cette même ville avec un tisserand le 4 juin 1851. Elle met au monde une fille idiote, épileptique et sourde-muette. Son mari l'abandonne en 1879. Dans une complète pauvreté, la ville de Remiremont fait alors des démarches pour qu'elle soit admise à l'hospice des Quinze-Vingt à Paris qui recevait les aveugles.



REPUBLICQUE FRANÇAISE  
Departement  
**DES VOSGES**  
SOUS-PREFECTURE  
DE  
**REMIREMONT**  
N°:  
Nature de l'affaire

Remiremont, le 7 Décembre 1879.

Mairie de Remiremont  
N° 452  
-5 DEC 1879  
F

Monsieur le Maire,

Je vous prie d'informer la nommée  
Antoinette, femme Couval, aveugle, demeurant à  
Remiremont, qui sollicite l'allocation d'un secours  
annuel de vingt sur les fonds de l'hospice National  
des Quinze-Vingt, que sa demande a été réguliè-  
rement instruite et qu'elle sera admise à concourir  
pour l'obtention de l'une des pensions qui seront  
doux-vacantes.

Il conviendrait toutefois faire connaître à la  
pétitionnaire que le nombre considérable de  
demandes antérieures à celle qu'elle a adressée  
et la rareté des vacances ne permettent pas  
de préciser l'époque à laquelle elle pourra  
obtenir la faveur qu'elle sollicite.

Acceptez, Monsieur le Maire, l'assurance  
de ma haute considération très-distinguée.

Le Sous-Prefet,  
A. Babault

Monsieur le Maire de Remiremont

MAIRIE  
DE  
**REMIREMONT**  
(VOSGES)

N°: 314.

Transmis à Monsieur le  
Docteur Guyon aux fins de la lettre  
ci-jointe de M. le Sous-Prefet.

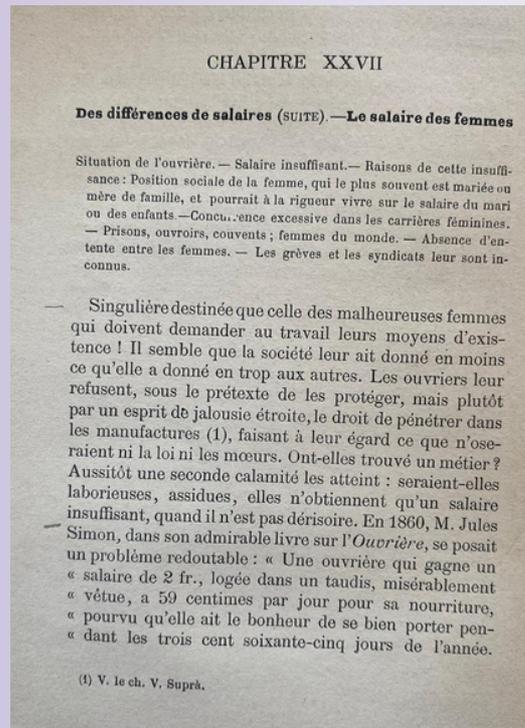
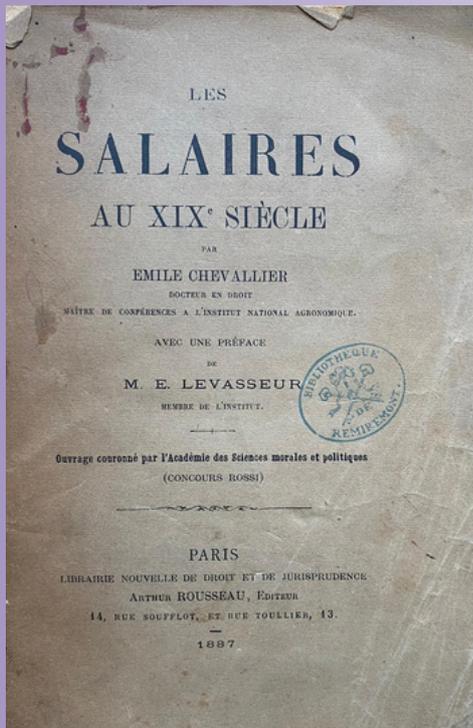
Aux termes de l'instruction  
ministérielle en vigueur, le Certificat  
médical devra indiquer si la cécité  
est complète & incurable.

Remiremont, le 22 octobre 1879.

Le Maire,  
P. Guéhen

## Les salaires au XIXe siècle / par Emile Chevallier, 1887

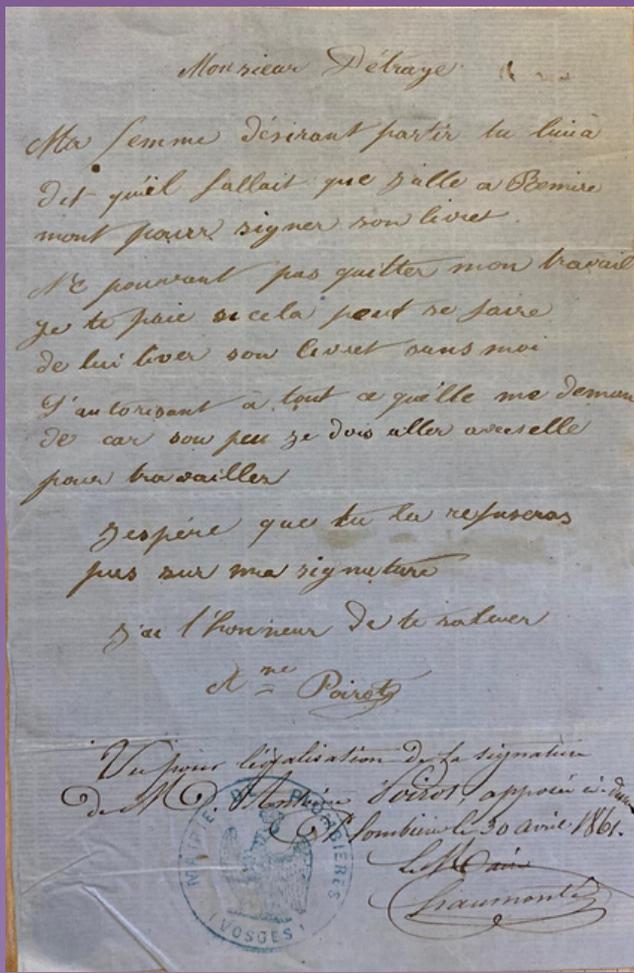
Arch. mun. de Remiremont, fonds général, p. 270



## Photographie de groupe des employés d'une usine métallurgique, sans date

Arch. mun. de Remiremont, dépôt du musée Ch. de Bruyère, 13 S 40





**Lettre adressée au secrétaire de la Mairie de Plombières : Demande d'un habitant de Plombières concernant le livret d'ouvrier de sa femme travaillant à Remiremont, 1861**

Arch. mun. de Remiremont, 7 f 7

Le livret d'ouvrier permet le contrôle des déplacements des ouvriers. Les mairies sont chargées de délivrer ces sortes de passeport de travail. Transcription : « Ma femme désirant partir tu lui a dit qu'il fallait que j'aille à Remiremont pour signer son livret. Ne pouvant pas quitter mon travail je te prie si cela peut se faire de lui livrer son livret sans moi. L'autorisant à tout ce qu'elle me demande car sous peu je dois aller avec elle pour travailler. J'espère que tu la refuseras pas sur ma signature. J'ai l'honneur de te saluer. Antoine Poirot »

Ce document illustre parfaitement le fait que la femme ne peut être employée ni démissionner sans l'accord de son mari. Il signe à sa place. Cette lettre est une demande de dérogation.



**Jour de marché dans la Grande-Rue de Remiremont, fin du XIXe siècle**



**Remiremont, Grande-Rue au niveau de la fontaine des Capucins /  
G. Gehanne, s. d. [avant 1871]**

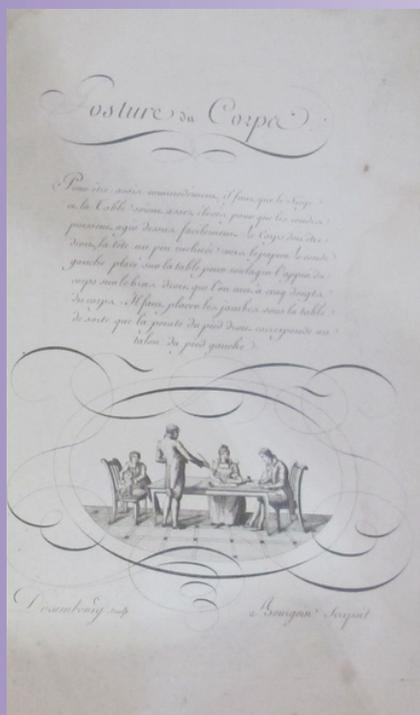
*Arch. mun. de Remiremont, dépôt du musée Ch. de Bruyère, 13 S 30*

# Éducation des filles

## Portrait de Charlotte Friry, née Vatot, 1840

*Collection particulière*

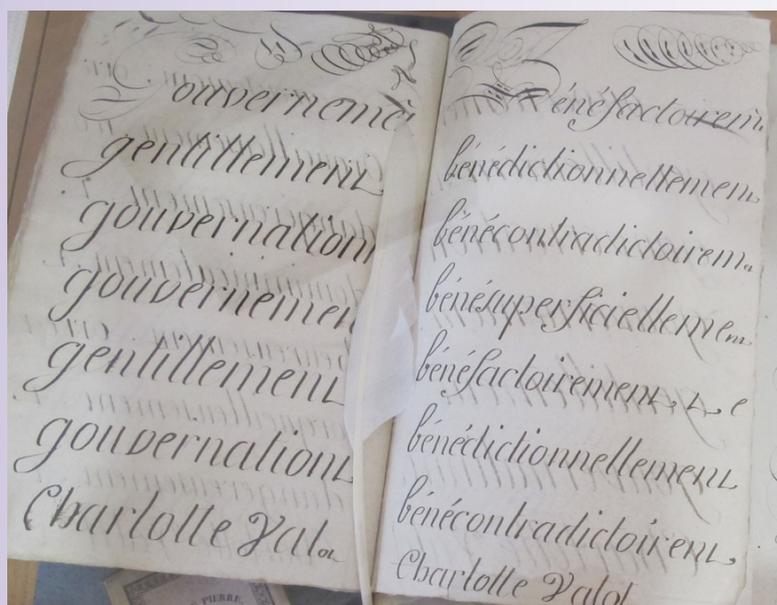
Portrait de Mme Charles Friry exécuté au crayon et au fusain par Paul Brundeau. Charlotte Vatot est l'auteur du cahier d'écriture placé en vitrine. Elle est la fille de Joseph Antoine Vatot, un ancien officier de l'Empire en retraite militaire à Remiremont. La famille est installée dans l'ancienne maison de la chanoinesse Mme de Briey que Joseph Antoine Vatot avait acquise comme bien national.



## Livre scolaire utilisé par Charlotte Vatot pour apprendre à écrire

*Musée Charles de Bruyères, Remiremont*

Leçons d'écriture à l'usage des enfants des deux sexes / par Alexandre Bourgoïn. Paris : Basset, ca. 1810.



Charlotte (Antoinette) Vatot, épouse Friry (9 mars 1816-15 janvier 1871 :

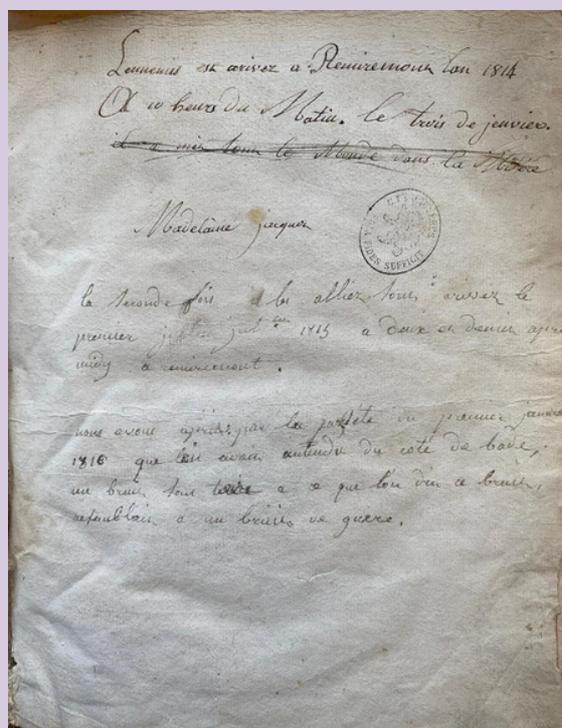
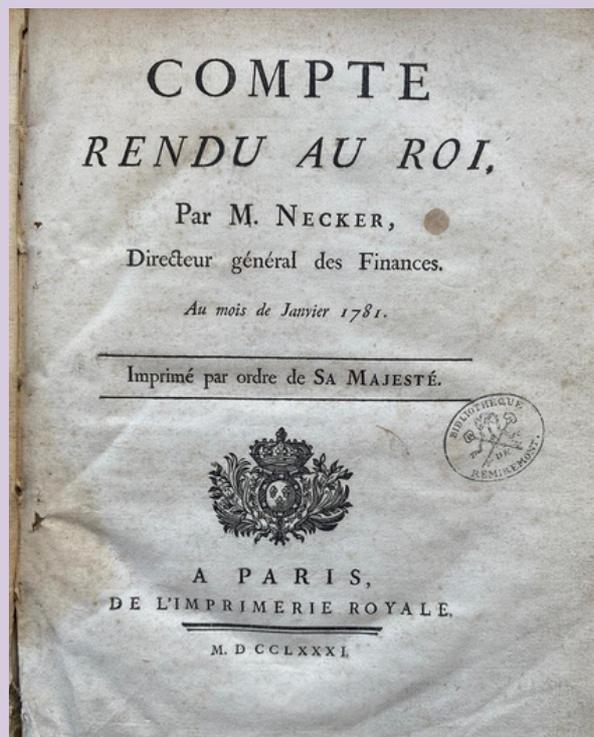
## - Son cahier d'écriture, 1826

La famille Vatot-Friry habitait à Remiremont dans la maison de la rue du Général-Humbert, actuellement musée municipal Charles Friry.

## Madeleine Jacquot raconte l'arrivée à Remiremont des troupes bavaroises faisant partie de l'armée coalisée contre Napoléon, 1814

*Arch. mun. de Remiremont, In-4°/ 118*

Cette note est inscrite sur la page de garde d'un ouvrage imprimé : *Compte-rendu au roi*, par M. Necker, 1781. Transcription : "L'ennemi est arrivé à Remiremont le 10 heures du matin le trois janvier. il a mis tout le monde dans la misère. Madelaine Jacquot. la seconde fois les alliés sont arrivés le premier juillet 1815 à deux et demi après midi à Remiremont nous avons appris par la gazette du premier janvier 1816 que l'on avait entendu du côté de Bâle, un bruit sous terre à ce que l'on dit ce bruit ressemblait à un bruit de guerre."



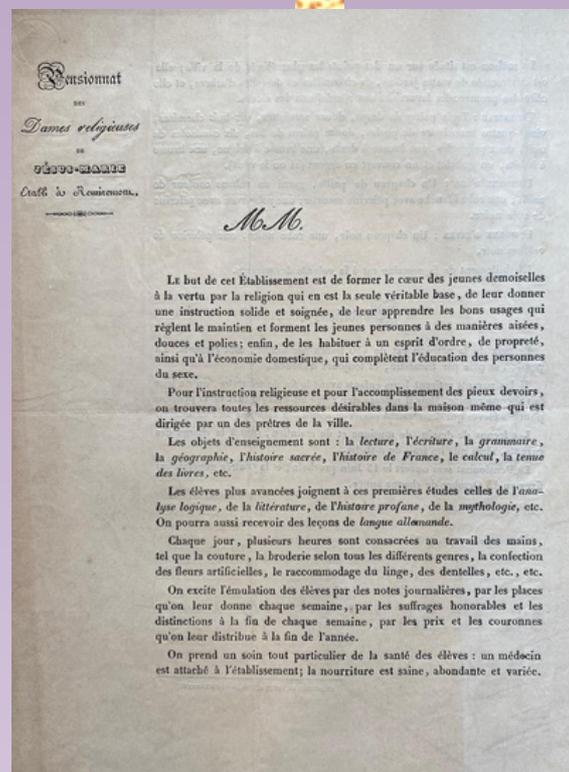
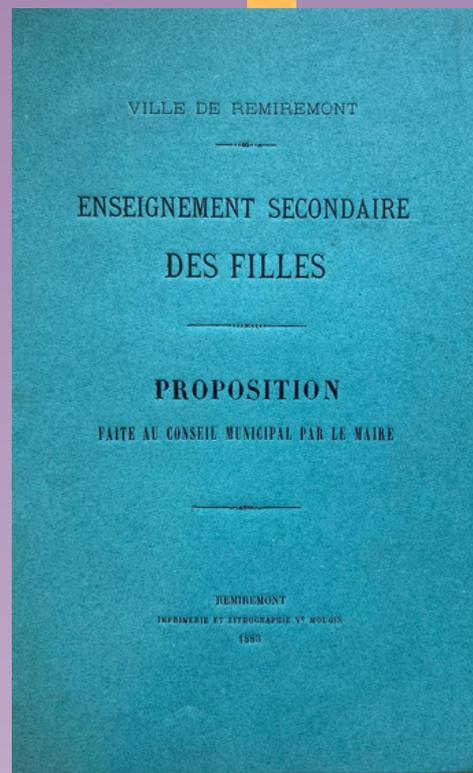
## Proposition faite au conseil municipal par le maire pour organiser l'enseignement secondaire des filles, 1883

### Brochure de présentation du pensionnat Jésus-Marie, 1843

*Arch. mun. de Remiremont, Fonds Puton, n°64*

L'éducation des filles a longtemps été confiée à Remiremont aux seules sœurs congrégationnistes de Saint-Charles, depuis 1723. Au XIXe siècle, l'école se trouvait rue de la Carterelle et comprenait deux groupes distincts : l'externat de Ste-Marie (enseignement primaire payant) et l'école libre Saint-Romarc (pour les filles en maternelle et primaire). De vifs débats eurent lieu au XIXe siècle lorsqu'une partie de la population réclama un enseignement laïc. C'est le 20 août 1881 qu'existe enfin à Remiremont deux écoles communales de filles : l'une est tenue par des institutrices congrégationnistes, l'autre par des institutrices laïques. Les parents pouvaient faire leur choix librement entre ces deux types d'enseignement. L'enseignement primaire était donné à l'École communale de filles, sise place du Tribunal puis boulevard Thiers, ou dans l'Institution privée de Mlle Tocquart et Colin, 80 bd Thiers, fondée en 1868 (enseignement laïc) ou encore dans l'Institution (ou couvent) de Jésus-Marie, fondé en 1843, par les religieuses de Jésus-Marie, au 2 rue Maldoyenne. Concernant l'enseignement après le primaire, pour les filles, des conférences gratuites (7 heures par semaine) furent organisées à partir de 1880 dans les salles de l'hôtel de Ville, dispensées par les professeurs du collège de garçons, puis transférées boulevard Thiers à l'école primaire municipale tenue par Mlle Barret. En 1883, 30 élèves suivent ces cours.

Leur organisation fut améliorée en 1884. Ils se déroulaient dans les locaux de l'institution de Mlle Tocquard et Collin, mais étaient toujours dispensés par les enseignants du collège de garçons et ce jusqu'en 1912. Suite au départ en retraite de Mlles Tocquard et Collin, la Ville décida de créer à compter du 1 janvier 1913 un collège de filles et de lui faire bâtir de nouveaux locaux au Tertre.



## Julie-Victoire Daubié, première "bachelier" de France

Julie-Victoire Daubié est née en 1824 à la manufacture de fer blanc de Bains-les-Bains où son père était directeur de forge ou commis-caissier. Son père meurt alors qu'elle a vingt mois, la famille déménage à Fontenoy où habite le grand-père, négociant retraité, ancien maire de Fontenoy vivant de ses rentes. Elle est scolarisée à l'école de la commune. A vingt ans elle devient précepteur des enfants d'un industriel de Docelle, puis se rend à Fribourg pour se perfectionner en allemand puis à Paris et à Lyon où elle continue à donner des leçons chez des particuliers tout en étudiant à l'université. Première bachelière ès-lettres de France en 1861 (Université de Lyon), institutrice, elle publie un mémoire sur l'enseignement primaire des filles.



En 1862, elle écrit des chroniques pour "Le journal des économistes", obtient une audience internationale et donne des conférences sur le devenir social des femmes. Elle est l'auteur en 1866 de "La femme pauvre au XIXe siècle". Ce livre fera sa renommée. Collaboratrice du Journal "Le droit des femmes" fondé en 1869, puis vice-présidente de l'Association pour l'émancipation progressive de la femme, elle poursuit ses études et obtient une Licence ès-lettres en 1871. Elle aspire à devenir docteur et prend comme sujet de thèse La femme dans l'antiquité. Malade de la tuberculose, elle se retire à Fontenoy mais se rend périodiquement à Paris pour étudier. La maladie ne lui laisse pas le temps d'achever sa thèse, elle meurt en 1874. Elle voua toute sa vie aux études économiques, et tout particulièrement au sort des femmes.

**Le début du XIXe siècle :**

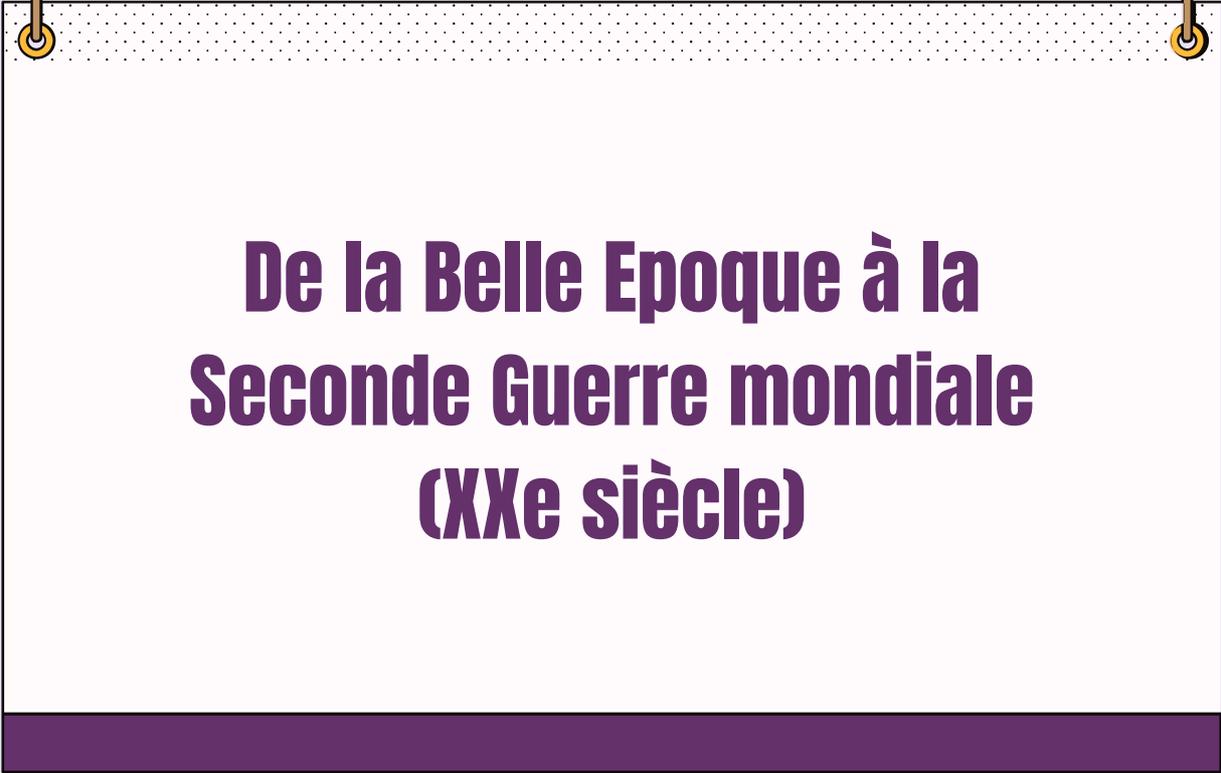
**Époque de découverte des femmes d'ailleurs**

Voyage de découverte aux terres australes, exécuté par ordre de S. M. l'empereur et roi, 1804

Costumes, mœurs et usages des Algériens / par Jungmann, réfugié polonais, 1837

*Arch. mun. de Remiremont, In-folio/ 238 ; In-8°/ 2599*





**De la Belle Epoque à la  
Seconde Guerre mondiale  
(XXe siècle)**

# Être une femme

## de la Belle Epoque à la Seconde Guerre mondiale (XX<sup>e</sup> siècle)

Marie Eugénie Méline (1893-1984)  
Coll. Gérard Méline



Le XX<sup>e</sup> siècle voit des avancées significatives concernant le droit des femmes. La possibilité pour elles depuis le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle d'accéder aux universités porte ses fruits et des femmes scientifiques se distinguent.

■ Marie Curie, d'origine polonaise mais étudiante à Paris, obtient le prix Nobel de physique en 1903. Les universités sont surtout fréquentées par des étrangères mais recevront au début du XX<sup>e</sup> siècle de plus en plus de Françaises s'affranchissant des préjugés bourgeois. Cependant, avant la Première Guerre mondiale, les étudiantes sont souvent publiquement moquées dans la presse conservatrice.

■ En 1914, un collège pour les filles ouvre à Remiremont (Le Tertre). L'action des femmes dans la sphère publique est unanimement saluée lorsqu'il s'agit de bienfaisance. Marguerite Schwartz (1855-1941), qui fonde à Remiremont un comité de l'Union des femmes de France (Croix-Rouge française) est faite chevalier de la Légion d'honneur et officier d'académie. Gertrude

**Le 21 avril 1944,  
les femmes  
obtiennent le  
droit de vote et  
d'éligibilité par  
ordonnance du  
général de Gaulle.**

Cornélie Lang (1878-1922) qui se déclarait non chrétienne, détachée de toute religion, était considérée par les élus comme la bienfaitrice des pauvres de Remiremont. Elle crée et installe chez elle rue Maldoyenne l'Œuvre du Lait maternel qui a sauvé des centaines d'enfants, tout en veillant à l'instruction et à la santé des enfants et des adultes pauvres. C'est toujours, comme au Moyen-Âge, le soin du foyer et la maternité qui sont le modèle féminin.

■ En 1924, à Remiremont, le sous-préfet décore de la Légion d'honneur Marie-Amélie Amet, cultivatrice de Cornimont, mère de vingt-trois enfants dont trois morts pour la France. Les valeurs de sacrifice et de dévouement aux autres font des femmes des héroïnes. Clémentine Waidmann (1866-1914) meurt à Remiremont d'une septicémie en soignant bénévolement les blessés de guerre. L'indéniable utilité publique des femmes durant la première moitié de ce XX<sup>e</sup> siècle subissant deux guerres, aux champs, à l'usine et dans les secours aux pauvres, blessés, réfugiés et prisonniers de guerre, leur permet d'obtenir un statut politique.

■ En 1938, le code Napoléon, qui inscrivait dans la loi le devoir d'obéissance de la femme envers son mari, est aboli. Le 29 mars 1941, pour la première fois des femmes siègent aux conseils municipaux. A Remiremont, Marie Cécile Puton (1870-1957) est désignée au sein du conseil par le préfet en tant que « femme qualifiée pour s'occuper des œuvres privées d'assistance et de bienfaisance nationales » comme l'exige le Régime de Vichy venant de supprimer le suffrage universel.

■ Le 21 avril 1944, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité par ordonnance du général de Gaulle. Marie Eugénie Méline, le 17 octobre 1944 siège au sein du nouveau conseil municipal, le précédent étant dissout. Elle est résistante et veuve du résistant Julien Méline, fusillé par les allemands un an auparavant.

■ Le 29 avril 1945, les femmes votent pour la première fois. Marie Eugénie Méline est la première élue de la République au sein du conseil municipal parmi vingt-deux hommes, suite au vote des 6 et 20 mai 1945. Pouvant enfin exprimer et faire peser leurs opinions, les femmes pourront défendre et acquérir progressivement de nouveaux droits.

Infirmières de l'Union des femmes de France dans la cour de l'hôpital auxiliaire 101 : de gauche à droite Melle Jardel, Mme Puton, Mme Waidmann, Melle Hentsch/ photographie de Pierre Waidmann, 1914. Arch. Municipales de Remiremont, dépôt du Musée Charles Friry, Remiremont, 12 S.



Remiremont - Concours de ski - Course de Dames : Départ de la première / Cl. Jacquel. Ed. Homeyer et Ehret, Epinal. Coll. Les Vosges pittoresques : Sports d'Hiver (Carte postale, avant 1911 Arch. Municipales de Remiremont, 4 Fi 87



Femmes à la Libération, Rue de la Xavée, septembre 1944 / photographie de René Ménigoz Arch. municipales de Remiremont, don de la Société d'histoire de Remiremont et de sa région, 3 Fi 32



## A travers l'Actualité

### CHOSSES OFFICIELLES.

Et voici que déjà l'on parle des grandes vacances!... Une note du ministère de l'Instruction publique nous apprend, en effet, que la date de la distribution des prix pour le concours général est fixée cette année au 30 juillet. Le lendemain aura lieu celle des lycées et collèges. Voilà, sans doute, avant que soient commencées les compositions de fin d'année, de quoi faire battre le cœur des jeunes garçons et des fillettes, qui « potassent » sur leur pupitre, moroses, rêvant de prix d'excellence et, surtout... de clef des champs.

### PAR LA VILLE

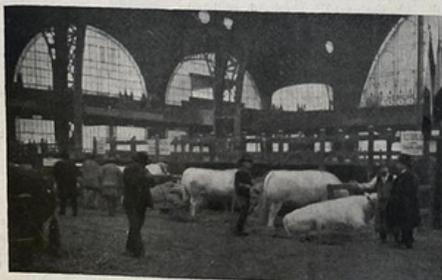
La criminalité a, comme certains courants morbides, des manifestations épidémiques, affectant des catégories. C'est ainsi que MM. les assassins ne s'exercent plus que sur des enfants. Hier, c'était la petite Chèse, une bambine de sept ans, qu'un bandit étranglait, aujourd'hui c'est un enfant du même âge



Fiche anthropométrique de Legrand

qu'un papa décapite dans un accès de névropathie. Le drame a été raconté avec un tel luxe de détails par tous les quotidiens, que nous devons nous borner à répéter que l'assassin, un sieur Legrand, a tranché la tête de son enfant au moyen d'un rasoir dont il se servait pour exercer sa profession de coiffeur. Le mobile du crime? On le cherche dans une tare pathologique, dans l'affaiblissement de la mentalité, dans l'alcoolisme, etc., etc. La vérité est, peut-être, que l'équilibre entre l'homme et ses besoins est rompu; que, dépourvu des liens moraux, qui l'empêchent de se livrer à des sentiments instinctifs, l'individu s'effollement, au gré de ses fantaisies et de ses impérieux tyrans: ses passions.

MERcredi dernier, 9 avril, le concours agricole s'est ouvert à la Galerie des Machines, où il se tenait pour la première fois. C'est un concours qu'il ne faut point confondre, ainsi que l'on fait communément



Le concours agricole à la Galerie des Machines



Le colonel Marchand en Russie. — Arrivée à l'Hôtel de France (Phot. Bulla)

dans le public, avec le concours des animaux gras, lequel, d'ailleurs, a eu lieu, avant que commençassent les épreuves de l'Hippique, au Grand Palais de l'avenue Nicolas II. Il existe là, — révérence parler! — la différence que l'on pourrait établir entre un concours de cent kilos et un concours des types de la race humaine les plus purs dans leurs formes. Le concours des animaux gras favorise les bouchers, le concours agricole favorise les éleveurs, car on n'y rencontre absolument que des animaux reproducteurs. On y voit, en outre des taureaux, des béliers et des verrats, qui constituent, si l'on peut dire, les morceaux de résistance du concours, des volailles mortes, des vins, des cidres, des poirés, des eaux-de-vie, des produits de la terre, des semences, des beurres, des fromages, des œufs et aussi toute une collection de machines agricoles. On a utilisé le superbe rond-point formé par la Salle des Fêtes pour installer l'exposition des plantes de pleine terre, de serre et d'ornement, des fleurs et des fruits, qui, chaque année, obtient un gros succès et que le cadre si favorable a décuplé cette fois. Quatre grandes pelouses fleuries partagent le rond-point. Au milieu de chaque pelouse se dresse un grand et beau mouillage. Les motifs choisis furent les suivants: la Vigne, la Moisson, les Semences et la Production laitière. Le Président de la République et M. Jean Dupuy, ministre de l'Agriculture, ont visité l'exposition.

### HORS PARIS

Peu d'employés municipaux peuvent montrer d'aussi beaux états de service que M<sup>me</sup> veuve Marotel, qui est concierge et gardienne de l'hôtel de ville de Remiremont depuis soixante et un ans, et qui en a quatre-vingt-un. En 1870-71, M<sup>me</sup> Marotel a gardé vaillamment l'abbaye où sont installés les services de la mairie. Aussi,



La "dernière abbesse de Remiremont"

### HORS DE FRANCE

Le colonel Marchand — le héros de Fachoda et, on ne l'ignore point, le plus jeune colonel de l'armée

française, — vient de trouver, une fois de plus, à utiliser son humeur voyageuse. Envoyé, en Chine, au lieu de revenir de Pé-King par Ta-Kou et le paquebot des Messageries, le jeune explorateur demanda l'autorisation qui lui fut vite accordée de revenir par voie de terre, en traversant la Chine occidentale, les grandes solitudes asiatiques et toute la Russie. La semaine dernière il est arrivé à Saint-Petersbourg, après une marche triomphale, accomplie en compagnie du capitaine Sauvage, à travers le « pays ami et allié ». A Moscou déjà on l'avait grandement fêté et il eut rarement plus de sympathies autour de lui qu'au dîner offert en son honneur par le consul de France et auquel assistaient les membres de la Société française de bienfaisance des dames Mais, à Petersbourg, ce fut bien autre chose. A la gare Nicolas, il fut reçu, avec son compagnon, par le colonel Droujinine, chef de l'Etat-major de la 1<sup>re</sup> division de cavalerie de la Garde et conduit par lui à l'Hôtel de France. Depuis il y a eu réception et déjeuner à l'ambassade, réception au ministère de la Guerre, réception au ministère des Affaires-Etrangères, réception au ministère de la Marine, banquet de deux cents couverts offert par la colonie française, souper à l'ambassade en présence des grands-ducs Vladimir et Alexis, déjeuner offert par les officiers de la brigade d'artillerie à cheval de la garde et présidé par le grand-duc André Wladimirovitch, etc., etc. Comme on le voit les honneurs n'ont point manqué en Russie et particulièrement à Petersbourg, à notre glorieux compatriote, et cette fois, du moins, sa joie fut sans mélange, ce qui n'arriva point lors de son retour sensationnel à Toulon. On sait qu'il avait promis à ses fusiliers noirs de les amener à Paris, on sait également que le ministre, tout d'abord, s'y était opposé. Et je me souviens que, le lendemain de son arrivée, le commandant Marchand me disait dans le salon de son appartement de passage, à l'hôtel toulonnais: — Que faire, que faire? Songez donc, ces hommes, quand j'étais sans argent pour les payer, sans vivres pour les nourrir, et que nous marchions quand même parmi les pires dangers et les pires fatigues, je les électrisais d'un mot: « Vous verrez Paris ». Et comme ils avaient une aveugle confiance en moi et que Paris, pour eux, représentait la réalisation des rêves fabuleux que mes paroles avaient réussi à faire naître dans leurs simples cerveaux, ils marchaient. Ils marchaient sans argent et sans pain. Et aujourd'hui qu'ils sont ici, à Toulon, voilà que l'on veut me déshonorer auprès d'eux, établir la faillite de ma parole... Que faire, que faire?... Et devant moi, — ce qu'il n'eût jamais fait pour lui-même — sans honte et sans force, comme un enfant, Marchand pleura. Moscou et Petersbourg, en revanche, ne font ni, en ses yeux, aujourd'hui, que des sourires.

La « dernière abbesse de Remiremont », coupure du journal La Vie Illustrée, 1901  
Arch. mun. de Remiremont, 31 s 17

1906

# ŒUVRE DU Lait Maternel de Remiremont

## STATUTS

*Provisoire*

### ARTICLE PREMIER.

Il est créé à Remiremont une Œuvre du Lait Maternel. Cette Œuvre a pour but d'assurer le sein de leur mère à tous les enfants, en fournissant des repas gratuits à consommer dans un restaurant fondé par l'Œuvre, et aussi les secours les plus urgents en nature à toutes les femmes qui allaitent et qui sont dénuées de ressources.

### ART. 2.

Le siège de l'Œuvre est à Remiremont, au domicile de la Présidente.

## Œuvre du lait maternel de Gertrude Cornélie Lang née André (Paris, 1877-Remiremont, 1922)

Arch. mun. de Remiremont, 4 Q 7  
[pour livret : fonds Puton]

Fondé en 1906 pour assister les mères allaitantes et inculquer les mesures d'hygiène afin de faire baisser la mortalité infantile.

Remiremont 7 juin 1906

Messieurs le Maire.

Les soussignés, ayant l'intention d'établir à Remiremont un restaurant gratuit pour les mères nécessiteuses qui allaitent leurs enfants, ont l'honneur de vous prier de vouloir bien les autoriser à faire établir à leurs frais dans le local du Puertet un local d'environ 7<sup>m</sup>.30 x 3<sup>m</sup>.50, avec remise à provision, conformément au devis ci-joint établi avec votre assentiment par M<sup>le</sup> le Directeur des travaux de la Ville.

Ils vous demandent de leur céder à bail, moyennant une modeste rétribution, l'emplacement du dit local, et ils s'engagent à accepter la résiliation du bail de plein droit dans le cas où la Ville de Remiremont se verrait dans la nécessité d'en disposer autrement.

Ils vous prient en outre de vouloir bien donner à M<sup>le</sup> le Directeur des Travaux de la Ville, qui accepte cette mission, les instructions nécessaires pour faire procéder immédiatement sans la direction, aux travaux de construction.

Agreez, Messieurs le Maire, l'expression de leurs sentiments respectueux.

Gertrude Lang

Œuvre du Lait Maternel de Remiremont.  
Acte de création et d'amply de gestion du 1<sup>er</sup> Juin 1906 au 1<sup>er</sup> Octobre 1907

Envisagé la mortalité considérable qui frappait les enfants faibles de Remiremont, quelques personnes dans le cours de l'année 1906, avaient envisagé les moyens d'y porter remède.

Elles reconnurent que le plus immédiatement réalisable et l'un des plus efficaces serait d'assurer au nouveau né un lait abondant, en procurant à la mère un régime approprié à ses fonctions de nourrice et en lui donnant des notions et des moyens pratiques d'hygiène.

A cet effet, elles se réunirent, le 25 Juin 1906, pour constituer un Comité et un Bureau d'organisation, élaborer et adopter provisoirement des statuts. Le 1<sup>er</sup> Juillet dans une réunion tenue sous la présidence de M<sup>le</sup> le Maire de Remiremont, le Comité et devant professeurs Rousselier, et les Sociétés de médecine de Nancy, de Nancy par son Président Paul Chaubert, Président de la Société contre la Mortalité Infantile, exposèrent les différents modes et absolution de la première enfance et M<sup>le</sup> Dubreuilh leur fit un éloquent appel à votre générosité.

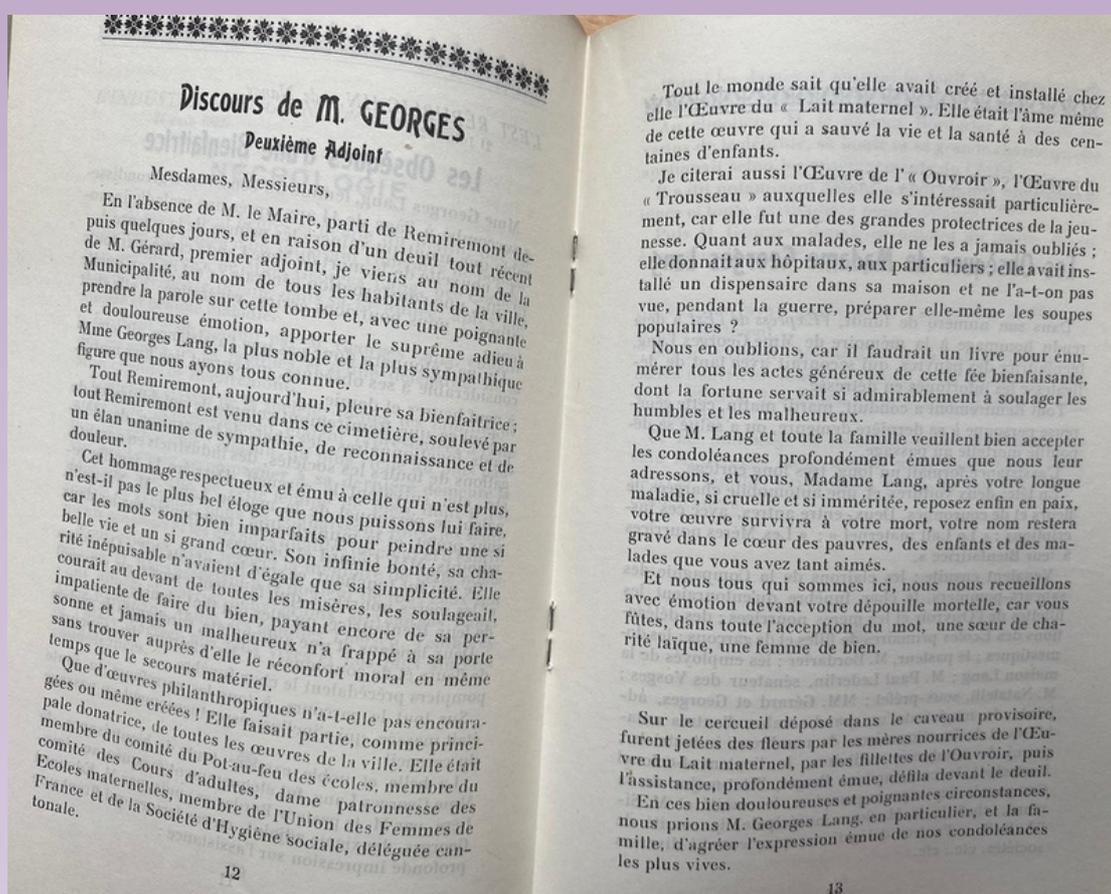
Cet appel fut entendu et un mois après, le 1<sup>er</sup> Août 1906, la Commission de l'Œuvre du Lait Maternel ouvrait ses portes.

C'est à M<sup>le</sup> et à M<sup>me</sup> Henry Couillet qui, au cours de l'année 1906 se vouèrent à ouvrir et à faire vivre dans les quartiers populaires de Remiremont cinq restaurants gratuits, que nous devons l'initiative de notre idéal et les fondateurs de la Caserne maternelle du 2<sup>ème</sup> arrondissement avaient d'ailleurs plus de succès encore leur généreuse œuvre, nous eûmes le plaisir de leur solliciter expérimentés, et c'est à leurs encouragements nous devons d'avoir réalisé à Remiremont cette entreprise.

Dans un bâtiment municipal, mis à notre disposition moyennant une somme réduite, nous avons édifié et installé un local, service cuisine et de restaurant, pourvu de tout le matériel nécessaire. Le 1<sup>er</sup> Août 1906, au 1<sup>er</sup> Octobre 1907, nous avons servi 9664 repas. Indépendamment de nos frais d'installation et de matériel, qui se sont élevés à 1072<sup>fr</sup>.25, nous avons dépensé pour cette période 3144<sup>fr</sup>.55.

Ce qui établit le prix moyen du repas à 0<sup>fr</sup>.32 environ. La comptabilité, ramifiée et la plus grande simplicité et les livres de la Caserne, contenant l'état et la sortie des denrées, sont à la disposition de tous les Sociétaires qui voudraient les consulter. Ils y verraient que nos frais généraux sont réduits le plus possible; la Commission seule est rétribuée (et nous sommes heureux de la remercier ici).

## Madame Georges Lang, née Cornélie André, philanthrope : photographie de sa tombe fleurie, livret d'obsèques (1922)

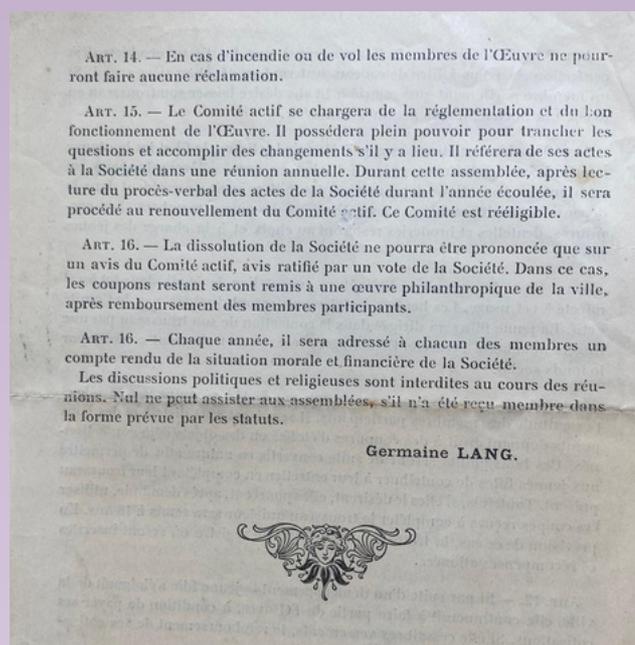
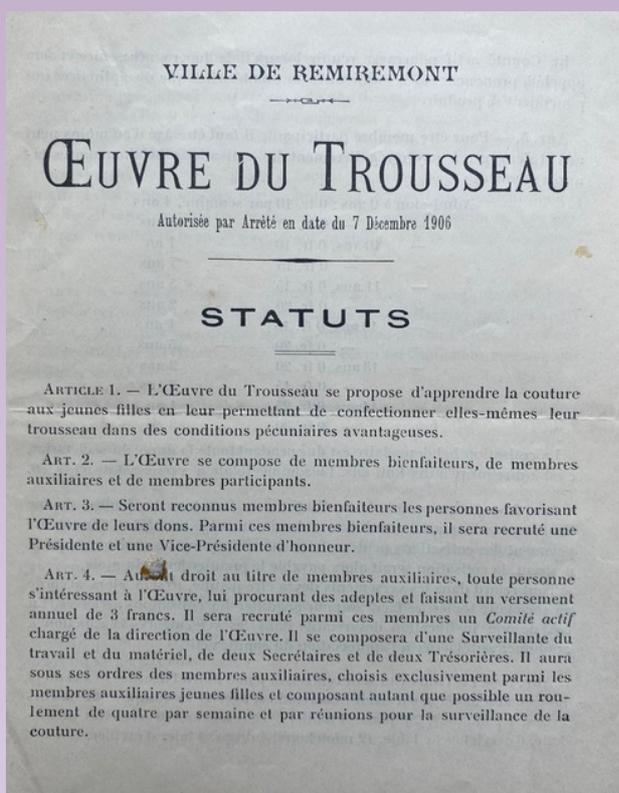


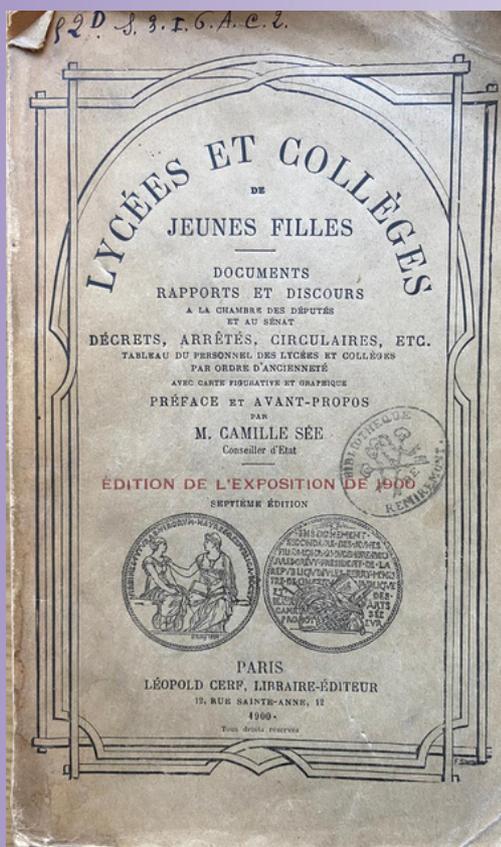


## Œuvre du Trousseau de Germaine Lang épouse Thiery (Remiremont, 1886-Paris, 1983)

Arch. mun. de Remiremont, 1 S 16 [Don de Mme Chrysis Dürbach, en date du 29 juin 2015]

Photographie de Germaine Lang enfant : à gauche, 1ère du 2ème rang en partant du bas. Encore demoiselle, elle fonde à vingt ans, en 1906, l'œuvre du Trousseau. Patronné par Mmes Argant, Lang et Schwartz, il permet aux jeunes filles pauvres de constituer gratuitement cinq heures par semaine leur trousseau de mariée.

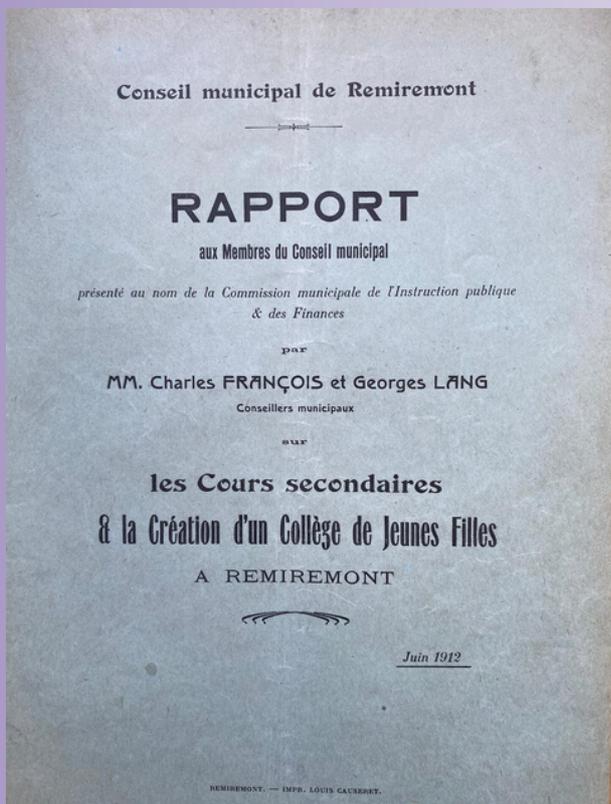




## Lycée et collège de jeunes filles.../ par C. Sée, 1900

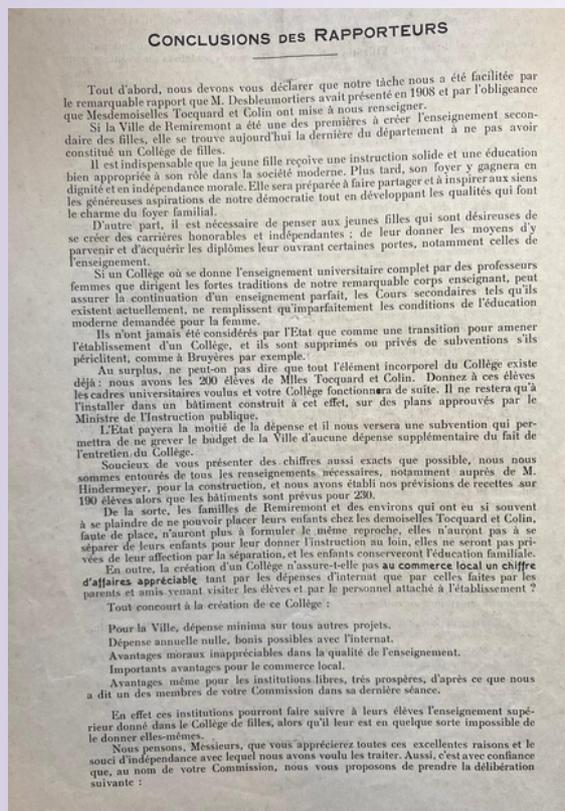
Arch. mun. de Remiremont, In-8°/2365

La loi du 21 décembre 1880 crée l'enseignement secondaire des jeunes filles. La loi du 29 juillet 1881 crée l'École normale des professeurs-femmes appelées à donner cet enseignement.



## Rapport fait aux membres du Conseil municipal sur le projet de création d'un collège de filles, 1912

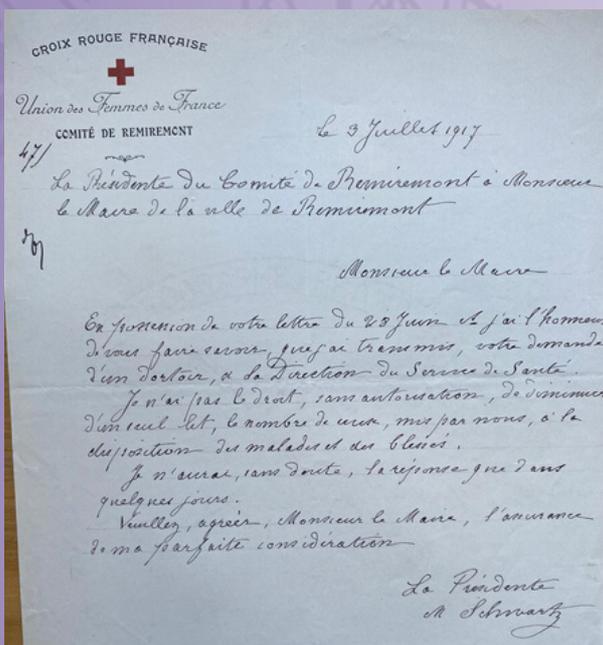
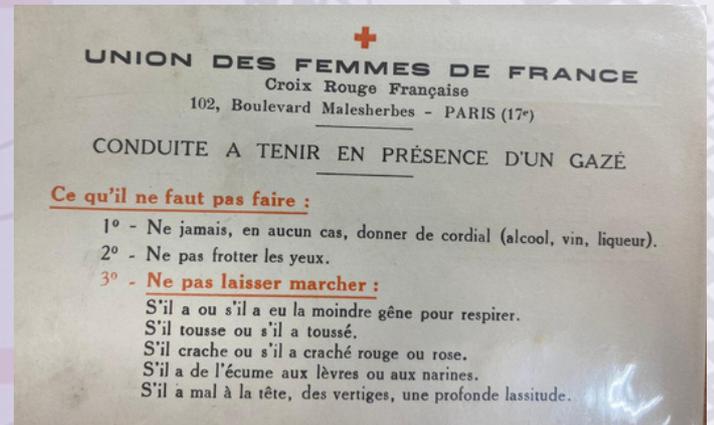
Arch. mun. de Remiremont, 1 R 32



**Marguerite Schwartz (1855-1941)**  
**organise les secours aux militaires**

*Arch. mun. de Remiremont, 2 Q 3 :*  
*lettre autographe, formulaires de*  
*cotisation ; fonds Puton : autres doc.*

L'union des femmes de France est créée en 1888 par Madame Schwartz, épouse protestante d'un industriel du textile. En 1913, l'organisation dispose d'un capital de plus de 50.000 francs et d'un matériel médical du plus de 9.000 francs. Elle rend bien des services durant la première guerre mondiale en organisant l'action des infirmières bénévoles donnant des soins aux blessés de guerre dans les nombreux hôpitaux auxiliaires de Remiremont.



**Réponse de Mme Schwartz au maire concernant la réquisition du collège, 1917**

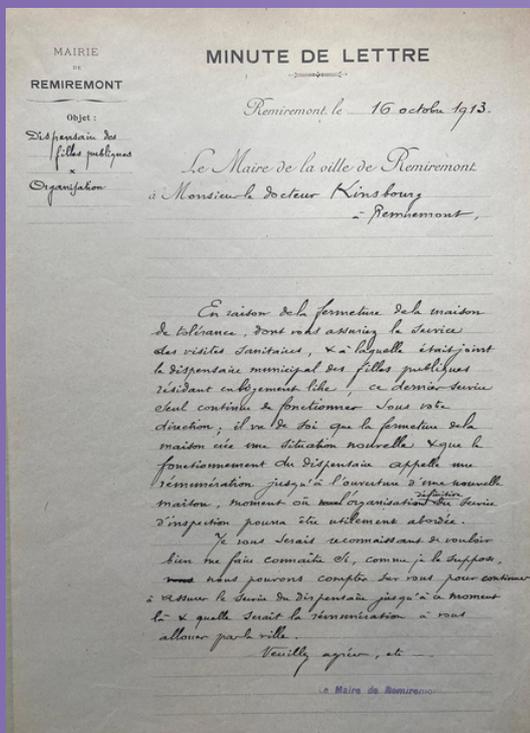
*Arch. mun. de Remiremont, 1 R 32*

Le premier collège de filles de Remiremont ouvre ses portes sur la butte du Tertre en avril 1914. La guerre compliquera cependant immédiatement son fonctionnement jusqu'en 1918, car il est réquisitionné durant le conflit pour soigner les militaires.

Il est transformé en hôpital auxiliaire dont la gestion est déléguée à l'Union des femmes de France présidée par Mme Schwartz. La mairie ne cessera de réclamer davantage de place pour l'enseignement, mais en vain.



**Élèves de 3e du collège de jeunes filles Le Tertre, année scolaire 1939-1940**  
*Arch. mun. de Remiremont, 57 W 1, coll. Geneviève Grandjean*



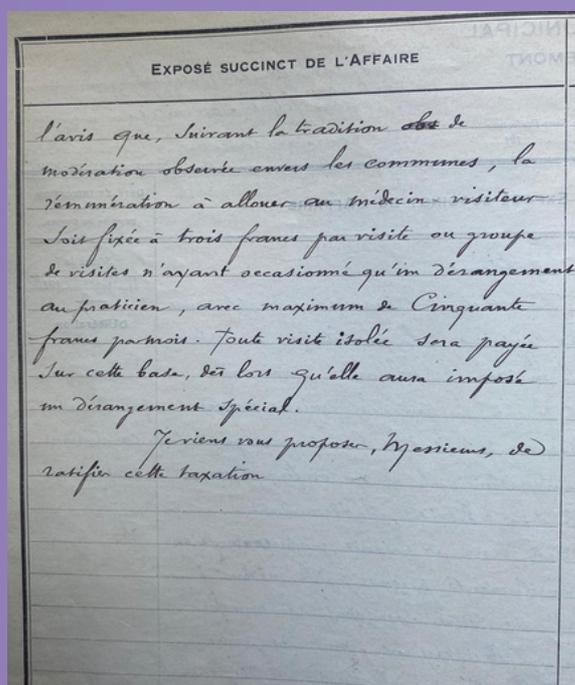
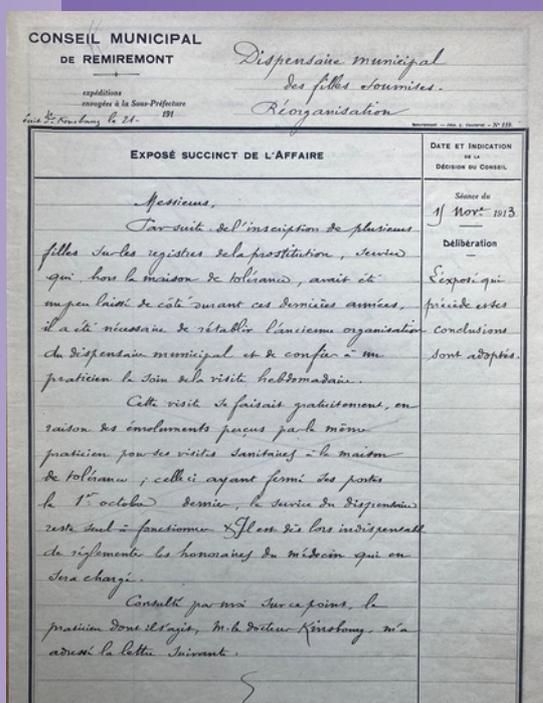
## Exposé du maire à son conseil concernant la maison close de Remiremont, située rue de la Joncherie, 1913

Arch. mun. de Remiremont, 1 J 13

Après la défaite de 1871, Remiremont se trouve à 40 km de l'Allemagne. Elle devient une importante ville de garnison qui compte 2.200 militaires en 1900.

Depuis 1887 au moins, la municipalité est chargée de s'assurer de l'état sanitaire des prostituées des maisons closes mais aussi des « filles libres » qui sont « visitées » par un médecin rémunéré par la mairie. Ce dispensaire est situé en 1913 dans une petite chambre aménagée dans un des greniers de l'hôtel-de-ville. A cette époque, la prostitution est encadrée par la municipalité en étroite collaboration avec le tenancier de la « maison de tolérance ». On cherche à lutter contre la prostitution clandestine qui entraîne la propagation des maladies vénériennes.

Les filles publiques disposent d'une carte et de rendez-vous médicaux obligatoires. Ce document est une délibération concernant le transfert de la maison close de la rue de la Joncherie, car elle se trouve trop proche du futur collège de jeunes filles, vers le quartier de Béchamp.



# Eugénie Méline

*résistante et première femme au conseil municipal*

Madame Julien MELINE, née Marie Eugène VARENNE. 1893 - 1984

Chevalier de la Légion d'Honneur

Médaillée Militaire (200 femmes en France)

Croix de Guerre 1939-1945 avec Palme

Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

Epouse de Julien MELINE, garagiste, du réseau Centurie, fusillé à Epinal le 12 octobre 1943, elle fut mère de quatre enfants, tous résistants. N'ayant plus rien à perdre après l'exécution de son mari, à continué son rôle, sous le pseudonyme de Jean-Pol dans la Résistance, au sein du réseau Mithridate, dont elle était responsable à Remiremont. Arrêtée, fut relâchée faute de preuve, par la Gestapo qui ne l'a jamais découverte, cherchant en vain un homme. Fit partie en 1944 du Comité de Libération local, et du Conseil Municipal, 2 mandats, tout en gérant l'entreprise fondée par son mari.

Elle obtint le 6 juillet 1949 un Diplôme, signé Charles de Gaulle, portant mention :“ A fait partie de l'armée des soldats sans uniformes qui participèrent aux glorieux combats pour la libération, grâce à l'aide généreuse qu'il a apporté aux prisonniers, déportés, évadés français ou combattants des armées alliées tombés au pouvoir de l'ennemi.”

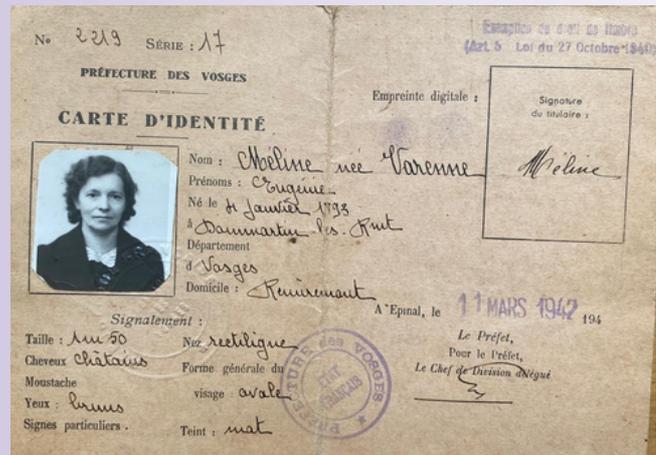


# Documents officiels et personnels ayant appartenu à Eugénie Méline

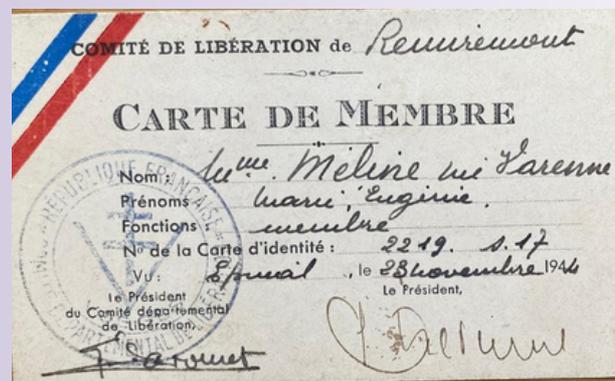
Arch. mun. de Remiremont, 1 s 41



Carte de famille nombreuse, 1929



Carte d'identité, 1942



Carte de membre du comité de Libération, 1944



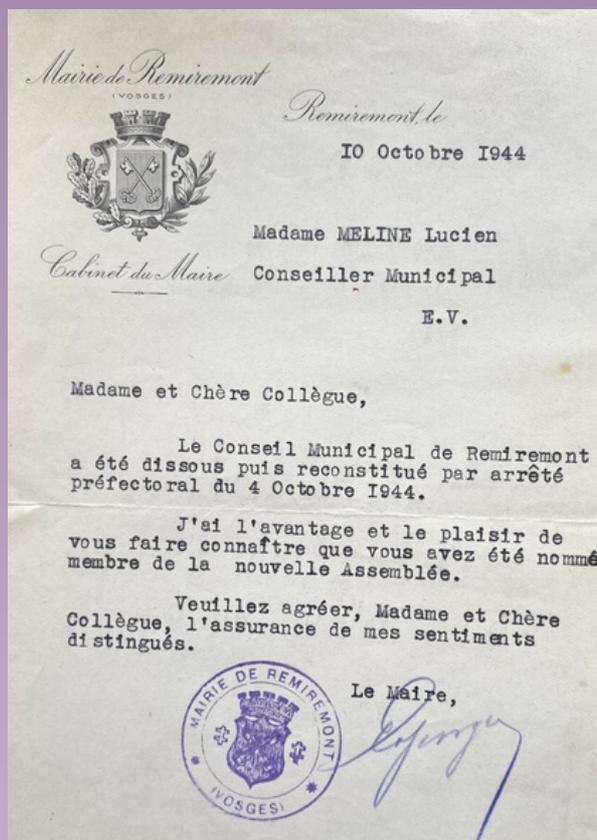
**Carte de circulation temporaire :** délivrée par l'administration pour lui permettre de poursuivre son activité professionnelle de garagiste. Cette carte était très utile à son action secrète de résistante car elle permettait une liberté de circulation sur un vaste territoire.



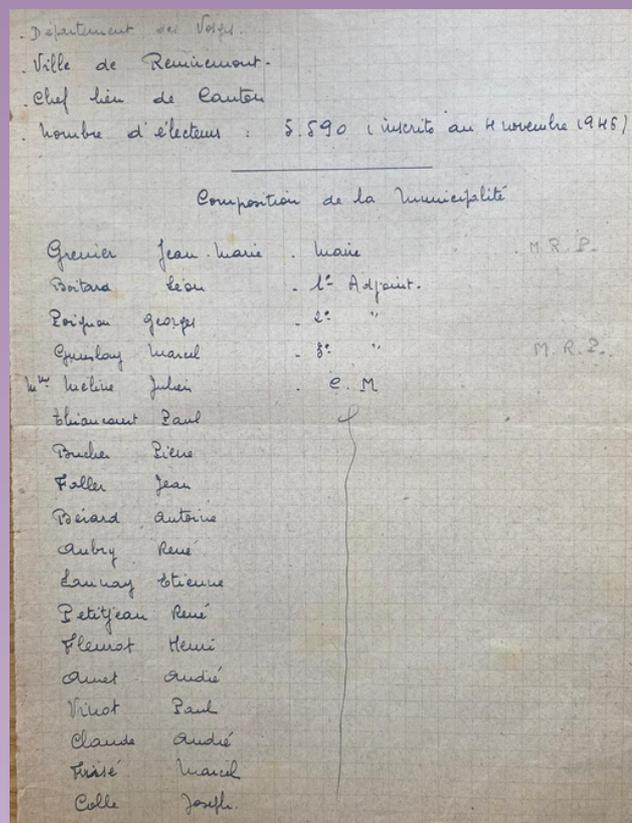
Photographie de son mari Julien Méline

## Activités politiques et récompenses après la guerre

Arch. mun. de Remiremont, 1 s 41



Lettre du maire de Remiremont nommant Eugénie Méline membre du Conseil municipal, 10 octobre 1944



Composition de la municipalité en 1946 : liste nominative



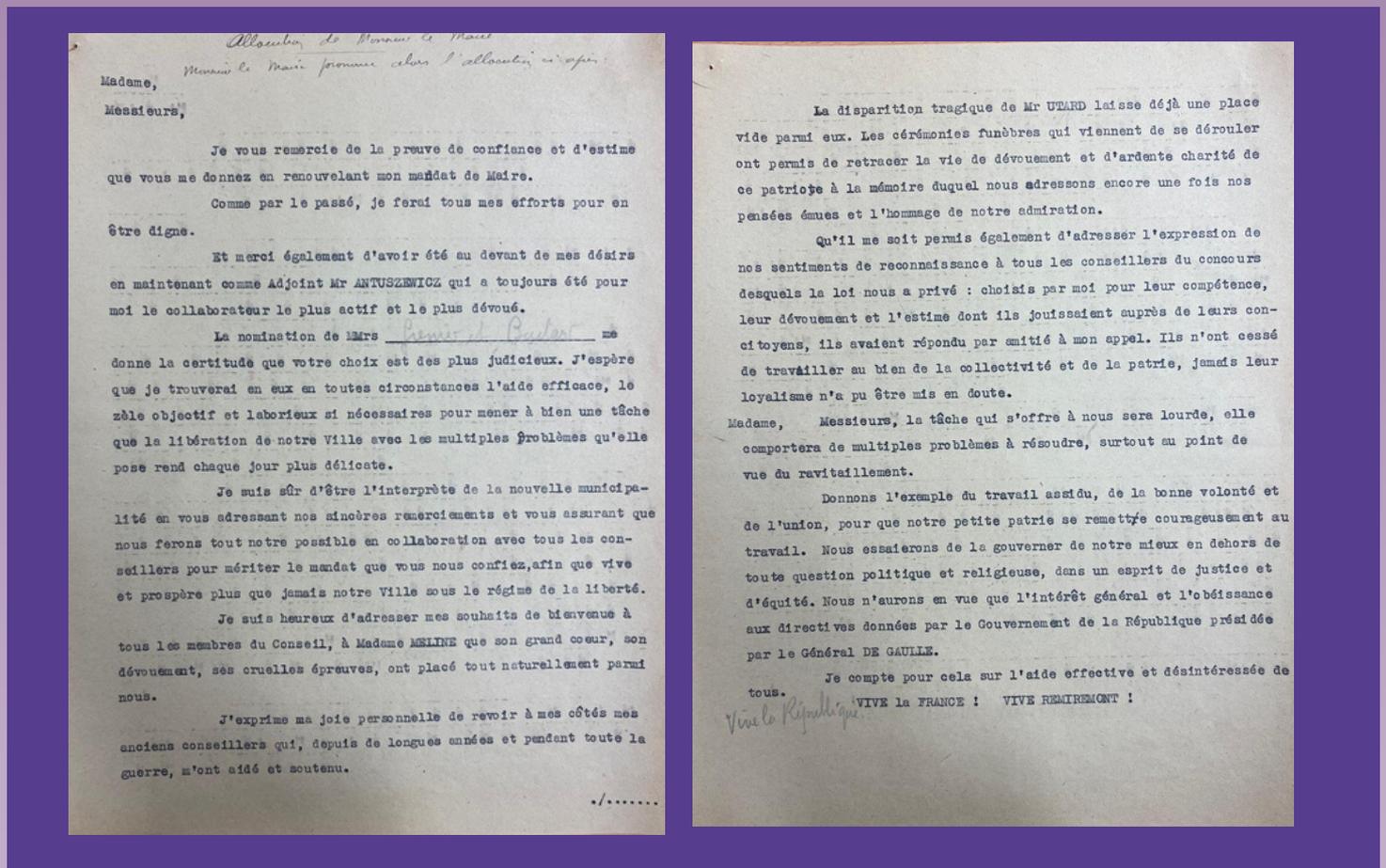
Remise de la médaille de la Légion d'Honneur par le colonel Gravier, 14 juillet 1955



Remise de la médaille militaire par le colonel Remy, 12 avril 1964

# Discours d'installation de la municipalité, 17 octobre 1944

Arch. mun. de Remiremont, 1 K 30



## DROIT DE VOTE

Le 21 avril 1944, le général De Gaulle accorde par ordonnance le droit de vote aux femmes et leur éligibilité.

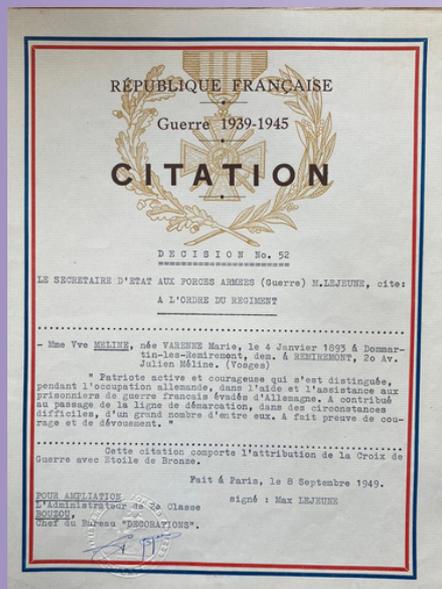
Un an plus tard, le 29 avril 1945, les françaises votent pour la première fois lors des élections municipales.

Eugénie MÉLINE, garagiste et ancienne résistante, est la première femme élue siégeant au conseil municipal sur la liste du Rassemblement du Peuple français de Jean-Marie Grenier.

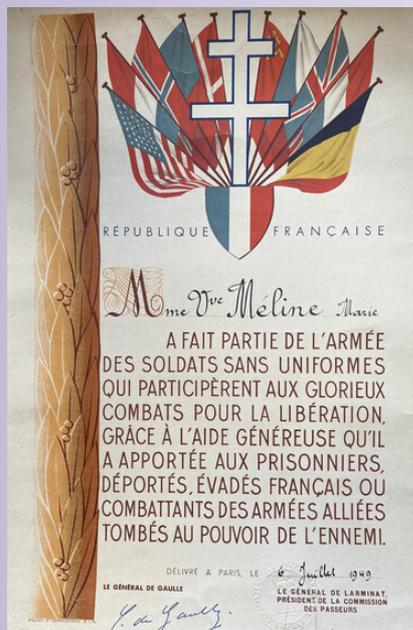
Six autres femmes s'étaient présentées sur des listes concurrentes : Madame VIAL-EVRAT, négociante et médaillée de la Famille Française, Madame PHILIPPE, sans profession et mère de déporté, Madame FÉLIX, négociante, Madame DIDIER-GERMAIN, sans profession, Madame MARIGHETTI-BERNARD, lingère.

## Décorations de Madame Méline

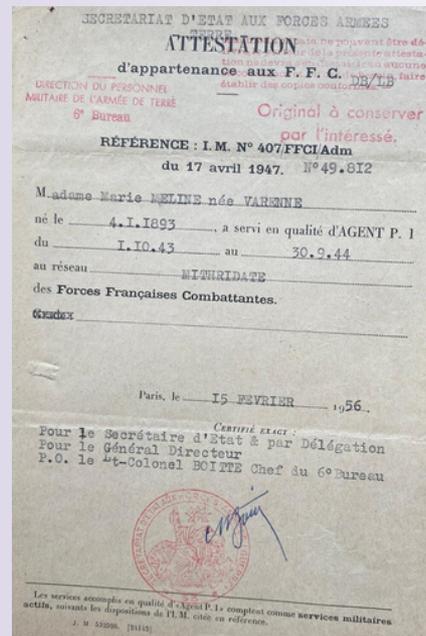
Arch. mun. de Remiremont, 1 s 41



Citation n°52 : Croix de guerre avec Étoile de Bronze, 8 septembre 1949



Diplôme du 6 juillet 1949 signé du général de Gaulle



Attestation d'appartenance aux F.F.C., 15 février 1956



Union nationale des évadés de guerre- Diplôme du 29 février 1948

### Extrait du discours hommage de Christian Poncelet aux obsèques de Marie Eugénie Méline, 1984

« La troisième leçon que je veux tirer de la vie [...] de Madame Méline, c'est sa modestie. Certes, elle était fière de sa Légion d'Honneur, de sa médaille militaire, de sa croix de guerre avec palme et de sa croix de combattant volontaire de la résistance. Très rares sont les Français qui ont le droit de porter à la fois, la Légion d'Honneur et la médaille militaire et encore plus rares, les femmes qui ont ce double honneur ; elles doivent se compter sur les doigts de la main ; mais de cela, Madame Méline ne se vantait jamais. »

# Crédits

Commissariat de l'exposition : **Stéphanie Ysard**, directrice des Archives municipales de Remiremont

Ecriture des textes.- Panneaux et légendes des documents:  
**Stéphanie Ysard**

Exposition virtuelle : **Juliane Perrin**

Graphisme pour les pages 4, 10, 19, 30 et 45 : **Céline Bento**